

REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION**



**Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE**

Option : Economie

Spécialité : Economie Appliquée

THEME :

**ANALYSE DES EFFETS DE L'INFLATION SUR
LA PAUVRETE ET LES INEGALITES AU BENIN**

Présenté par :

DOSSEH F. Stéphane

&

GBESSE M. Martin

Sous la Direction de :

Directeur de mémoire

Maître de stage

Dr Jean Cocou KPADE

Me Lucie MASSIM-OUALI

Enseignant à la FASEG


Attachée des Services Financiers

ANNEE ACADEMIQUE : 2014-2015

AVERTISSEMENT

Economie

Spécialité : Economie Appliquée



**LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE
GESTION DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION NI
IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE
MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE
CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.**

DEDICACE I

Je dédie ce travail à :

 mon père Fidégnon DOSSEH

 ma mère Rosalie DOTOU

Stéphane F. DOSSEH

DEDICACE II

Je dédie ce travail à :

 Mon père Apollinaire GBESSE

 Ma mère Marie GNANCADJA

Martin M. GBESSE

REMERCIEMENTS

Le remerciement est le témoignage vivant d'une satisfaction profondément éprouvée. C'est l'aveu d'une gratitude infinie. Et cet aveu nous le faisons:

- Au Professeur **charlemagne Babatundé IGUE**, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ;
- Au Docteur **Augustin Foster CHABOSSOU**, Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ;
- Au Docteur **Jean Kocou KPADE**, enseignant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion qui a accepté diriger ce travail. Votre savoir, votre rigueur scientifique, votre simplicité et votre dévouement font de vous un maître prestigieux et respecté.
- A Monsieur **Alain AKAKPO**, qui nous a témoigné d'une disponibilité inattendue, qui tout au long des recherches s'est employé à nous inculquer la rigueur dans l'analyse, la clarté et la concision dans la présentation. Qu'il accepte ici l'expression de notre sincère gratitude ;
- Aux honorables membres du jury, c'est un honneur que vous nous faites en acceptant d'apprécier ce travail. Nous restons persuader que vos critiques et suggestions ne feront que l'enrichir ;
- Aux différents enseignants de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion et de tous ceux qui sont intervenus dans notre formation.

Notre stage a la DGTCP s'est déroulé avec beaucoup d'échanges et de convivialité. Nous y avons bénéficié de conditions de travail très adéquates. Nous tenons par conséquent à remercier particulièrement :

- Madame **Job OLOU**, Directeur Générale du Trésor et de la comptabilité publique pour nous avoir gracieusement accueillis dans sa structure ;

A travers lui, nous remercions tout le personnel de la DGTCP

Nos remerciements s'adressent à notre maître de stage, **Madame Lucie MASSIM-OUALI**, qui a manifesté sa disponibilité en nous encadrant tout au long de notre stage.

Un grand merci à nos **frères**, à nos **sœurs**, **oncles**, **tantes** et à toutes les familles **DOSSEH** et **GBESSE** pour tout l'amour et le soutien que vous avez pour nous.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AIPS	:	Analyse des Impacts sur la Pauvreté et le Social
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
DGE	:	Direction Générale de l'Economie
DSRP	:	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
FASEG	:	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
FMI	:	Fonds Monétaire International
Gini	:	Indice de Gini
IDH	:	Indice de Développement Humain
INF	:	Taux d'inflation
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
OCDE	:	Organisation pour le Commerce et le Développement
PIB	:	Produit Intérieur Brut
IP	:	Incidence de Pauvreté
PPA	:	Parité du Pouvoir d'Achat
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
SCRP	:	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Signes attendus des paramètres des variables	27
Tableau 2: Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries en niveau	31
Tableau 3: Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries en différence première. 32	
Tableau 4: Synthèse des résultats de l'estimation du modèle de long terme	33
Tableau 5 : Récapitulatif des résultats des tests sur la qualité individuelle des estimateurs et sur la qualité globale de l'ajustement du modèle de long terme	33
Tableau 6: Test de stationnarité sur le résidu du modèle de long terme	34
Tableau 7: Synthèse des résultats de l'estimation du modèle de court terme	35
Tableau 8: Synthèse des élasticités de l'estimation du modèle de court terme	36
Tableau 9: Synthèse des élasticités de l'estimation du modèle de long terme	37

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du taux d'inflation de 1984 à 2014.....	30
Graphique 2 : Evolution de l'indice de pauvreté en fonction du temps.	30
Graphique 3 : Evolution de l'indice de Gini en fonction du temps. -----	31

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET INSTITUTIONNEL DE STAGE.	2
SECTION I : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE	2
SECTION II : CADRE INSTITUTIONNEL DE STAGE	16
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE, PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	26
SECTION I : CADRE METHODOLOGIQUE	26
SECTION II : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	29
CONCLUSION	39
RECOMMANDATIONS	40
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	41
ANNEXES	A
TABLE DES MATIERES	T

RESUME

Cette étude a consisté en une analyse des impacts de l'inflation sur la pauvreté et les inégalités au Bénin. Dans le cadre de ce travail, nous avons utilisé un modèle à correction d'erreur. Pour formuler ce modèle, nous sommes partis d'une fonction de type Cobb Douglas (1928) exprimant la production en fonction du volume des facteurs travail et capital. L'estimation du modèle s'est faite par les MCO sous le logiciel Eviews

Au terme des estimations, il ressort que l'indicateur de la pauvreté et l'indice de Gini influencent positivement l'inflation au Bénin. Il a été également constaté à long terme et à court terme l'indicateur de la pauvreté et l'indice de Gini influence significativement l'inflation. En conclusion, l'inflation favorise donc la pauvreté et accentue l'inégalité au Bénin à court et à long terme. Néanmoins quelques recommandations sont formulées pour limiter sensiblement la vulnérabilité de l'économie béninoise aux effets de l'inflation.

Mots - clés : Pauvreté, Inégalité, L'inflation.

ABSTRACT

This study consisted of an analysis of the effect of the drop in economic growth in Benin. As part of this work, we used an error corrector model. To develop this model, we started with a function Cobb Douglas (1928) expressing the production function of the volume of labor and capital. The model estimation is done by MCO under the Eviews 5.0 software.

At the end of the estimates, it appears that the completion rate negatively affects the dropout. It was also found that long-term influence drop significantly and so negative economic growth. In conclusion, the drop is a drag on economic growth in the long term. Nevertheless, some recommendations are made to make it more efficient and effective the Beninese education system. It is implementing measures to improve the intra and extra factors influencing school dropout and ensure growth in double digits to draw reductional effects on the phenomenon of dropout.

Key words : School dropout, Economic growth, Error Corrector Model.

INTRODUCTION

L'inflation peut être définie comme une hausse soutenue du niveau général des prix de la plupart des biens et services d'une économie. C'est un phénomène auto entretenu de hausse des prix, non un phénomène isolé, fondé sur un mécanisme macroéconomique. C'est-à-dire, mettant en jeu l'interdépendance entre toutes les parties et tous les mécanismes de l'économie : répartition, formation des prix, système de distribution etc. Le plus souvent, le résultat se révèle aussi catastrophique puisqu'elle est accusée de fausser les calculs économiques à terme, décourager l'épargne, stimuler la consommation, favoriser un gaspillage des ressources et une politique irrationnelle de l'investissement, donc sacrifier la croissance future. En 2004, l'Afrique subsaharienne était la région du monde où la pauvreté extrême était la plus répandue, la pauvreté ayant reculé de façon spectaculaire ailleurs du fait de la croissance de la Chine et de placée que l'Asie de L'Est l'Inde. Alors que l'Afrique subsaharienne était mieux et du Sud en 1980 au regard de la pauvreté, elle se situe désormais derrière. On pourrait conclure que c'est la faiblesse de la croissance, l'inflation et non une détérioration de la répartition des revenus, qui expliquent les difficultés qu'éprouve l'Afrique subsaharienne à réduire la pauvreté. Avec un niveau de PIB par habitant (740\$ PPA), largement inférieur à celui du Bénin (1141), la Tanzanie a réussi à s'élever à un niveau de développement IDH=0,467 plus élevé que celui du Bénin, démontrant ainsi qu'elle a mieux orienté les ressources vers l'élargissement des possibilités essentielles offertes à la population. Ceci revient à dire qu'avec le niveau actuel du PIB par habitant du Bénin, il est possible d'atteindre un IDH d'au moins 0,467 selon l'exemple de la Tanzanie. Les cas de Myanmar (1027 \$ PPA), Yémen (930 \$ PPA) et de Madagascar (923 \$ PPA) sont encore plus édifiants avec un PIB par habitant inférieur à celui du Bénin ils ont réussi à se hisser dans la catégorie des pays à IDH moyen. Le Bénin pouvait donc mieux gérer ses ressources dans la perspective du développement humain. Pour cela, il aurait fallu mieux promouvoir l'éducation et la santé (PNUD, 2008). Au vu de ces constats et pour comprendre les facteurs pouvant être à la base de ces écarts, notre travail portera sur **□l'analyse des effets de l'inflation sur la pauvreté et les inégalités au Bénin □**.

Le présent mémoire s'articule donc autour de deux chapitres : le premier aborde le cadre théorique et institutionnel de la recherche et le second procède au cadre méthodologique, présentation et analyse des données empiriques afin d'aboutir à des recommandations.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET INSTITUTIONNEL DE STAGE.

Le présent chapitre exposera d'abord dans une première section le cadre théorique de l'étude et ensuite la seconde s'attachera au cadre institutionnel de stage

SECTION I : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

Dans cette section nous présenterons d'abord la problématique, les objectifs et les hypothèses et enfin la revue de littérature.

Paragraphe 1 : Problématique, Objectifs et hypothèses de recherche

1.1. Problématique

La non neutralité de la monnaie se met de plus en plus en évidence dans les économies contemporaines. Si la monnaie est indispensable dans le financement de l'économie, sa mauvaise gestion provoque des distorsions économiques telles que l'inflation. Les effets de l'inflation se notent au niveau social, politique et économique. Au niveau social et politique, l'inflation entraîne une forte tension sociale qui se traduit par les revendications car les pouvoirs d'achat sont très faibles ; la pauvreté persiste et la faim tue à cause de la crise alimentaire provoquée par la flambée des prix. Cette flambée des prix des produits de grande consommation et la pénurie des denrées alimentaires créent des émeutes et des morts dans les pays africains. Le taux de chômage tend à s'élever à cause entreprises et les industries qui cherchent à de la mévente enregistrée dans les réduire le personnel. La consommation baisse, ce qui peut être source de malnutrition et de maladies car les produits de grande consommation ont connu une terrible flambée des prix. La crise inflationniste a des répercussions sur la scène politique, elle peut être exploitée à des fins électorales contre le gouvernement. La crise peut fragiliser l'intégration économique et politique.

Au niveau économique, avec la flambée des prix des produits de grande consommation, le pouvoir d'achat des béninois s'amenuise et les difficultés d'écouler les produits locaux entraînent la baisse des investissements et la baisse de la production nationale qui est déjà faible. On pourrait dire que l'inflation entretient davantage le cercle vicieux de la pauvreté voire du sous-développement. Cette crise accroît les charges budgétaires supplémentaires dans le cadre des dépenses publiques ce qui pourrait accroître la dette extérieure (dépendance financière). Les pays en voie de développement importateurs nets des produits de base vont connaître davantage une balance commerciale déficitaire. Les taux d'intérêt faible et la baisse du taux de change effectif pourrait stimuler la demande mondiale en matière première, ce qui pourrait aggraver la situation. On assiste à une hausse des taux

informels pour ceux qui y empruntent ce qui pourrait ralentir les activités économiques de l'informel très importantes dans les pays pauvres. Le phénomène de la dépendance est accru car les activités économiques des pays sous-développés dépendent du marché extérieur, des termes de l'échange déjà désastreux de certaines économies africaines sont davantage dominées et extraverties. Les pays les moins avancés comme le Bénin peuvent s'attendre à un fléchissement de leur croissance. Cette crise portera un coup dur aux politiques harmonieuses et aux politiques de développement autocentrées en cours dans les pays en voie de développement. Les pays du Nord acceptent d'assister en produits alimentaires les pays pauvres d'Afrique qui subissent sévèrement la crise à condition de continuer les exportations agricoles et subventionner leur agriculture, ce qui baisse recettes des pays pauvres. En effet l'ex Directeur général du FMI, Dominique Strauss Kahn, a insisté auprès des dirigeants du Groupe Huit (G-8), réunis le 9 juillet 2008 à Hokkaido, au Japon, pour que, confrontés à la hausse des prix de l'alimentation et des combustibles, ils fassent de la lutte contre l'inflation une priorité absolue. Si on laisse le renchérissement des combustibles et des produits alimentaires se transformer en une poussée généralisée de l'inflation, l'offre et la demande mettront plus de temps à s'adapter à la hausse des prix, ce qui compromettra la croissance en renforçant les anticipations inflationnistes et pénalisera les pauvres, qui sont les plus démunis face à l'inflation, a affirmé M. Strauss-Kahn.

Dans l'UEMOA le taux d'inflation constitue l'un des critères principaux de convergence qui ne doit pas excéder 3%. Au Bénin, le taux d'inflation est resté en moyenne au-dessus des 3% de 1990 à 2008 avec des pics respectivement en 1994 (38,5%), 1998 (5,8%), 2000 (4,2%) , 2005 (5,4%), 2008 (7,9%) et de faibles taux observés en 1999 (0,3%) ,2004 (0,9%). Le faible taux d'inflation observé au début de l'année 2008 a certainement encouragé une exportation de plus en plus massive de la production agricole vers les autres pays de la sous-région (Nigeria, Gabon, Togo, Niger, Burkina-Faso etc.) compte tenu du différentiel important de prix existant entre le Bénin et ces pays.

Eu égard à tout ce qui précède, une inflation non maîtrisée pourrait accentuer le niveau de pauvreté de la population. Dans le souci d'avoir une bonne vue des effets de l'inflation sur la pauvreté et les inégalités au Bénin, nous nous sommes posé un certain nombre de questions à savoir:

- ✓ Quels sont les impacts de l'inflation sur les indicateurs de pauvreté au

Bénin ?

- ✓ Quels sont les impacts de l'inflation sur les indicateurs d'inégalité au Bénin?

1.2. Objectifs et Hypothèses de recherche

1.2.1. Objectifs

❖ Objectif général

L'objectif général de cette étude est de mesurer les impacts de l'inflation sur la pauvreté et les inégalités au Bénin.

❖ Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques qui nous permettent d'atteindre l'objectif général sont :

- ✓ Analyser les effets de l'inflation sur la pauvreté au Bénin;
- ✓ Mesurer l'impact de l'inflation sur les inégalités au Bénin.

1.2.2. Hypothèses

Sur la base des objectifs spécifiques ci-dessus mentionnés, deux hypothèses de recherche ont été formulées :

H1 : Le taux d'inflation explique négativement le taux de la pauvreté au Bénin.

H2 : Le taux d'inflation influence positivement les inégalités au Bénin.

Paragraphe 2 : la revue de littérature

Dans cette partie, nous nous intéresserons d'abord aux théories sur l'inflation et ses mécanismes de transmission. Nous passerons aux concepts de Pauvreté et son évolution dans le temps, nous finirons cette revue en montrant les impacts de l'inflation sur la pauvreté et les inégalités que les études empiriques précédentes ont fait ressortir.

1.3. L'inflation

Dans les théories sur l'inflation, on distingue les théories globales ou traditionnelles des théories structuralistes. Les théories globales ou traditionnelles s'intéressent à l'analyse de l'inflation une fois qu'elle s'est déclarée et généralisée dans l'économie. Ces théories se regroupent autour de l'approche monétariste et keynésienne. L'approche structuraliste quant à elle s'intéresse aux sources de l'inflation. Les lignes suivantes s'inspirent de Dominique Lacoue-Labarthe, Analyse monétaire, Dunod, Paris, 1980, pp127-160.

❖ **Inflation comme phénomène de déséquilibre**

Le modèle d'équilibres temporaires à prix fixes, dans sa configuration d'inflation contenue, constitue un point de départ utile pour l'étude de l'interaction entre les facteurs monétaires et les déséquilibres réels dans l'émergence de l'inflation. Le régime d'inflation correspondant est caractérisé par la coexistence d'une demande excédentaire sur le marché du travail. A l'origine du déséquilibre sur les deux marchés (marché réel et marché monétaire) peuvent se trouver des facteurs réels, comme par exemple un niveau excessivement élevé des dépenses publiques. Ce qui limitera l'offre sur le marché des biens et créant des pressions inflationnistes. Une des causes de la propagation de l'inflation réside dans la perte de confiance du public dans la valeur de la monnaie nationale. La croyance que le pouvoir d'achat de la monnaie va continuer à se déprécier crée un comportement de fuite devant la monnaie. En effet, les agents économiques auront tendance à s'en débarrasser, soit en investissant soit en augmentant leur consommation présente, ce qui accentue le phénomène. Ils créent ainsi une inflation qui s'amplifie et s'auto-entretient. Selon que le déséquilibre est global ou partiel, le déclenchement de l'inflation n'est pas le même Lacoué-Labarthe, 1980.

➤ **Déséquilibre généralisé**

Il pourrait arriver que les moyens dont dispose la population croissent plus vite que la quantité de marchandises disponible sur le marché ou qu'il ait une défaillance de l'offre. Théoriquement la loi de l'offre et de la demande devrait permettre d'aboutir à une nouvelle situation d'équilibre où le prix est plus élevé et la demande faible. Cela n'est possible qu'à deux conditions.

- ✓ Il faut que la réduction de la consommation correspondant à la hausse des prix soit physiquement et psychologiquement acceptable ;
- ✓ Il faut que les diverses classes sociales conservent suffisamment de confiance dans la stabilité de la monnaie sur la base d'un nouveau palier de prix.

Ce qui n'est pas le cas ; la hausse des prix des biens élémentaires ne réduit pas la demande de biens (bien de consommation courante par exemple). Lorsque cette hausse ne suffit pas à freiner la consommation, le comportement de fuite de la monnaie va provoquer l'effet inverse.

➤ **Déséquilibre partiel**

Il concerne le cas où le prix augmente uniquement pour certains biens, en particulier ceux dont la consommation est difficilement compressible. Cette hausse va se répercuter au

niveau des autres secteurs de l'économie par un effet d'enchaînement prix, salaire, prix. Cela pourrait accroître le profit des producteurs. On assistera par la suite à une hausse persistante des prix selon la structure de l'économie.

Cependant, les théories d'anticipation d'inflation avancent que les agents économiques faisant leurs prévisions d'inflation à partir de leurs réalisations passées mettent en cause la pérennisation de ce processus cumulatif. En effet, d'après diverses spécifications avancées (anticipations adaptatives, anticipations extrapolatives, anticipations rationnelles), les agents économiques corrigent leurs erreurs d'anticipations au fur et à mesure que le phénomène est observé en fonction de la mémoire d'inflation. Les variations du niveau général des prix finissent par s'estomper suite à un choc isolé. Les explications de l'inflation de long terme ne retiennent qu'un seul facteur, la croissance de l'offre de la monnaie car, d'après Romer, 1997, "les autres facteurs n'ont généralement pas d'influence sur les prix". Selon cet auteur, seul l'offre de la monnaie peut fluctuer de manière sensible et sur une longue durée, les autres facteurs n'interviennent que ponctuellement. Il ajoute cependant que la monnaie n'agit pas plus directement sur les prix que les autres facteurs mais "parce que les variations empiriques de la croissance monétaire expliquent l'essentiel de la variation de la croissance de la demande globale"⁵ (Romer, 1997 :432).

❖ **Inflation par les coûts**

Elle est causée par l'augmentation des coûts de production qui se répercutent sur les prix de vente et les poussent à la hausse suite à l'augmentation des prix des matières premières, des salaires et de l'impôt. C'est aussi la hausse des prix liée à l'accroissement des coûts de production des entreprises. Une particularité en est l'inflation importée. Les lois qui gouvernent le marché ne jouent pas toujours. Il en est ainsi de l'hypothèse de l'ajustement de l'offre et de la demande par l'intermédiaire des prix. Ce mécanisme d'ajustement ne joue souvent que dans une situation de déséquilibre entre l'offre et la demande. Dans les situations normales, le jeu de l'offre et de la demande est mis en échec par l'intervention de l'Etat et le pouvoir des entreprises et des syndicats à déterminer le prix.

➤ **Action de l'Etat**

L'influence de l'Etat se résume en trois points :

- ✓ Contrôle du prix des produits alimentaires.
- ✓ Influence sur le niveau général des prix : Il s'agit de l'accroissement sans cesse des taxes sur les marchandises.
- ✓ Influence sur le prix des biens publics : La fixation du prix des biens publics produits n'obéit pas à la loi de l'offre et de la demande. Tout comme les coûts de production ont toujours tendance à augmenter, il en va de même des prix des biens publics.

➤ **Action des entreprises**

Les prix des produits industriels dépendent des coûts de fabrication et de distribution mais aussi de la puissance relative des producteurs et des consommateurs. A l'intérieur des frontières d'une Nation, et en dehors des considérations de concurrence internationale, les producteurs ont, à des degrés divers, une puissance économique supérieure à celle des consommateurs. Ils ont ainsi la capacité de fixer les prix (monopole). Les baisses seront souvent observées. En outre, les facteurs de hausse ne seront plus très surveillés si toute hausse des coûts des facteurs de production peut être incorporée dans les prix. Ces facteurs de hausse des prix sont nombreux. Ce sont entre autre : les charges fiscales, les salaires, le coût de l'énergie (notamment du pétrole), les coûts de distribution ainsi que le coût du capital, etc.

Il faut, en réalité, nuancer cette analyse en distinguant deux secteurs dans une économie fermée. Un secteur concurrentiel où la concurrence impose le prix et un autre Il faut, en réalité, nuancer cette analyse en distinguant deux secteurs dans une économie fermée. Un secteur concurrentiel où la concurrence impose le prix et un autre secteur que l'on pourrait qualifier d'administré où les entreprises ont le pouvoir d'imposer les prix et d'assurer une marge bénéficiaire. Mais rien ne permet d'établir, selon certains auteurs qu'un secteur est plus inflationniste que l'autre. Toutefois, l'inertie des prix et le comportement de marge (le fait pour une entreprise, de fixer son taux de marge bénéficiaire) et la faible sensibilité de la demande confèrent au secteur administré un rôle particulier dans la propagation de l'inflation.

➤ **Action des syndicats**

L'action des syndicats s'explique par la réaction défensive devant la hausse des prix des services et aussi par le désir légitime des travailleurs de voir leur niveau de vie s'élever. Cela se ressent dans les sociétés développées où le degré d'organisation des salaires est très élevé et où il y a une tension sur le marché du travail.

❖ **L'inflation dans une économie ouverte**

➤ **Inflation importée.**

Considérons une économie ouverte sur le monde et qui importe une certaine quantité de biens. On distingue dans ce cas trois prix : le prix des produits intérieurs (taux de croissance μ_1), le prix des produits importés (taux de croissance μ_2) et le prix de détail (dont le taux de croissance est μ). Ceci peut être traduit par l'équation suivante : $\mu = (1-x)\mu_1 + x\mu_2$ où x est une constante ($0 < x < 1$). On voit alors clairement l'impact de l'évolution des prix internationaux sur le niveau des prix intérieurs. En fait, le développement du modèle amène à la conclusion selon laquelle dans un monde sans illusion nominale et quel que soit le degré de l'ouverture de l'économie à l'extérieur, la hausse des prix des produits importés doit finir par se répercuter totalement dans l'indice des prix de détail.

➤ **Le régime de taux de change et l'inflation pour un pays**

Dans chaque pays, les prix des biens importés dépendent à la fois des prix étrangers et du taux de change. Les changements de parité constituent ainsi un puissant canal par lequel l'ouverture sur le reste du monde agit sur l'indice des prix au détail. Dans ce cadre, Il faut distinguer deux cas : le régime de change fixe et le régime de change flottant.

En régime de change fixe, l'inflation dégrade la compétitivité des entreprises nationales et accroît les importations car les produits locaux reviennent plus chers que ceux du marché international. D'où l'apparition d'un déficit commercial et d'un déficit externe. Dans ce cas, la Banque Centrale va défendre la parité officielle en puisant dans ses réserves de change et en accroissant les taux d'intérêt. Ces deux actions vont avoir une influence restrictive sur la création monétaire. En outre, la hausse des taux d'intérêt va attirer les capitaux étrangers. Ainsi, un processus autorégulateur se met en place qui tend à faire revenir l'indice des prix à son niveau initial. En régime de change flexible, l'objectif de la stabilité de l'activité peut être atteint par une dépréciation monétaire. On montre en régime de change fixe que la disparité des taux d'inflation entre les différents pays est faible. Par contre, la flexibilité des changes conduit à une plus grande liberté de choix du taux d'inflation par les différents pays, et si les choix sont assez divergents, à une plus grande dispersion du rythme d'inflation. Dans ce sens, on peut affirmer qu'un régime de change peut être plus inflationniste que l'autre.

L'inflation a pour effet non seulement d'éroder le revenu des populations, particulièrement le pouvoir d'achat des plus pauvres, mais aussi de priver ces derniers de l'accès à certains biens et services essentiels. Le suivi du niveau de vie des pauvres s'effectue parfois à travers

l'observation des prix des produits de première nécessité. A cet égard, des indices des prix des pauvres urbains et ruraux sont parfois confectionnés en vue de mesurer une évolution des prix qui leur soit spécifique.

1.4. La Pauvreté et les inégalités

La pauvreté est un phénomène complexe et multidimensionnel et lutter contre elle suppose de bien en comprendre les caractéristiques et de pouvoir distinguer ces manifestations de ses causes profondes. Depuis fort longtemps, les économistes se sont préoccupés de la distribution de la richesse et de l'amélioration du bien-être des individus. Ces questions ont gagné en importance depuis le début des années 1980 en raison de la persistance de la pauvreté qui prévaut dans le monde et, en particulier dans de nombreux pays en développement. Les économistes proposent un cadre d'analyse de la pauvreté et des conditions de vie des ménages qui permet d'approcher de manière rigoureuse et structurée cette question. Malgré son caractère réductionniste, l'analyse économique permet d'identifier certains facteurs déterminants de la pauvreté et de déboucher sur les recommandations d'interventions qui peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie des individus. (UNICEF 1989, PNUD 1990 à 1997, Banque Mondiale 1990, 1992, 1996).

1.4.1. Evolution du concept de pauvreté dans la pensée économique

Le concept de pauvreté a évolué considérablement dans la pensée économique depuis le 18^{ème} siècle. Selon Lipton et Ravillon (1995), deux périodes ont marqué la théorie économique en matière d'analyse de la pauvreté et des conditions de vie. La première coïncide avec la période d'industrialisation en Europe entre 1750-1850 au cours de laquelle les effets du progrès technique ont dominé la pensée économique. La deuxième période débute à la fin des années 1940 dans les pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine. Ces deux périodes présentent des similarités en termes d'accélération des investissements en capital physique et humain, de progrès technique, de transition démographique, de diversification de la production agricole et de choix, des politiques de lutte contre la pauvreté.

1.4.2. Le Concept de Pauvreté avant 1750

Avant 1750, la croissance de la production mondiale par personne était relativement faible. A cette époque, la pensée économique était dominée par la théorie de Malthus. Celle-ci soutenait que la production est limitée à une croissance arithmétique par des contraintes

ressources, de entre autres de terres, alors que la population croît à un rythme géométrique. A long terme, cette situation aurait pour conséquence un appauvrissement généralisé de la population. Dans un tel contexte, la réduction de la pauvreté était difficilement réalisable puisqu'elle reposait essentiellement sur la redistribution de ressources de plus en plus limitées. La pauvreté devait être acceptée comme un fait malheureux de la vie. On cherchait à en limiter les effets par des actes de charité et beaucoup trouvaient espoir dans la religion. L'Eglise jouait donc un rôle prépondérant à cette époque et l'Etat devait combattre la pauvreté en investissant dans le social (PNUD, 1997). L'économie normative dominait la pensée économique. Les comportements des individus devaient être guidés par les droits et les devoirs de ces derniers et non pas par des incitations économiques qui favoriseraient la recherche de profit et d'utilité individuels. En dépit d'une faible croissance de la production globale, les économistes reconnaissent déjà à cette époque le droit aux individus d'être assistés en cas de détresse et à l'Etat, le devoir de prêter assistance à ces individus. (PNUD, 1997).

1.4.3. Le Concept de Pauvreté dans l'économie classique : 1750-1850

Les économistes classiques ont rejeté cette vision normative qui ne semblait pas tenir compte des changements qu'allait apporter le progrès technique, surtout au niveau de la fertilité des sols et de la productivité du travail. Entre 1740 et 1780, le progrès technique s'accélère en Angleterre et dans d'autres pays d'Europe. C'est à cette époque que Smith fait une contribution importante pour expliquer la relation entre croissance économique et pauvreté. Suite à la spécialisation du travail à l'essor des échanges, les gains de productivité et la croissance permettraient d'augmenter d'une part la demande de main-d'œuvre dans l'industrie et les salaires et ainsi la demande agrégée etc., d'autre part, la disponibilité de produits agricoles et industriels et donc l'offre agrégée. Smith fut l'un des premiers des économistes à prétendre que la pauvreté pourrait se résorber en adoptant des politiques appropriées et en favorisant la croissance économique (PNUD, 1997).

Cette vision a soulevé la controverse. En effet, Malthus (1798) soutenait que la croissance du marché libre, l'augmentation des salaires et des politiques comme la loi sur les pauvres auraient pour effet à long terme de détériorer davantage les conditions de vie des pauvres. Malthus anticipait une augmentation des mariages précoces et, en conséquence, une croissance du taux de natalité. Cela aurait pour effet d'augmenter les prix des aliments de base et de faire baisser le coût de la main-d'œuvre jusqu'à ce que les conditions de vie des pauvres atteignent le niveau de subsistance. Malthus a reconnu plus tard que le progrès technique, qui

s'accompagne généralement de revenus plus élevés, d'un plus faible taux de mortalité et d'une meilleure éducation, pouvait contribuer à réduire le taux de fertilité et, à terme limiter la pression sur les ressources rares (PNUD ,1997).

Une deuxième contribution à ce débat, celle de Ricardo (1817), a montré que le progrès technique, notamment la mécanisation, s'accompagne de salaires plus élevés et d'un déplacement de la main-d'œuvre de l'agriculture vers d'autres secteurs de l'activité économique, permettant ainsi d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres. Une part importante du débat sur les effets de la croissance économique et du progrès technique dans la lutte contre la pauvreté concerne le capital physique et humain. Smith considérait, par exemple, que de meilleurs soins de santé permettaient d'accroître la capacité à travailler et donc des salaires des travailleurs contribuant ainsi directement à l'amélioration de leurs conditions de vie. Les subventions à l'éducation de base ont été recommandées par les économistes classiques, en partie parce qu'elles permettaient de réduire le taux de natalité, mais le développement du capital humain était leur argument principal. Des ressources humaines mieux formées augmentent la productivité et favorisent l'émergence d'initiatives individuelles. Ces hypothèses ont été confirmées par de nombreuses études empiriques sur les pays en développement (Schultz, 1981 ; Welth, 1970 ; Jamison et Lau, 1982).

La vision des économistes classiques sur le rôle de la croissance économique et du progrès technique dans la réduction de la pauvreté s'est accompagnée d'un changement de la pensée morale et de la philosophie politique. Smith (1776) avait reconnu que l'économie moderne a besoin de la division du travail, mais qu'elle risque de diminuer les opportunités d'emplois des travailleurs pauvres. Par conséquent, l'Etat devait fournir les moyens permettant d'adapter la main-d'œuvre au marché du travail. Par analogie, Hegel, 1837 reconnaissait que le progrès économique était étroitement corrélé à la dynamique de la société civile et que celui-ci avait pour effet de compromettre les liens de parenté qui assuraient un filet de sécurité pour protégés les pauvres.

En conséquence, l'Etat devrait adopter des programmes de protection sociale pour remplacer les structures familiales traditionnelles déficientes. Ces politiques sont encore aujourd'hui couramment utilisées dans les pays du Nord comme du Sud, notamment dans les programmes d'adaptation de la main-d'œuvre et de la sécurité sociale.

1.4.4. Le Concept de Pauvreté en économie du développement de 1940 à nos jours

La deuxième transition dans l'évolution du concept de pauvreté a démarré à la fin de

la période coloniale avec une prise de conscience des enjeux de la pauvreté dans les pays en développement. La période post-coloniale est caractérisée par une volonté délibérée de transférer dans les pays du Sud des politiques de lutte contre la pauvreté similaires à celles qui ont été développées dans les pays européens aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles. On retrouve effectivement des similarités entre la pensée de Smith Hegel et, de leurs successeurs et les théories du développement de période post-coloniale (Domar, 1957 ; Lewis, 1954 ; etc.).

Au début des années 1960, la plupart des plans de développement des pays en voie de développement prévoyaient que la croissance devait se réaliser à travers l'accumulation du capital et l'industrialisation. Les actions de lutte contre la pauvreté portaient sur la réforme foncière, l'éducation de masse, l'amélioration des soins de santé, le développement communautaire et l'accès au crédit rural ciblé. On accordait peu d'attention à la croissance agricole comme moyen de lutter contre la pauvreté malgré l'existence de certaines études à partir de la fin des années 1950 qui ont démontré comment le surplus dégagé de l'agriculture avait contribué à la croissance d'autres secteurs d'activités. Malheureusement, l'industrialisation dans les pays en développement a privilégié des technologies intensives en capital qui nécessitaient de moins en moins de main-d'œuvre non qualifiée alors que l'offre de celle-ci augmentait rapidement, en raison de la croissance démographique (Mahalanobis, 1963 ; Domar, 1957).

Jusqu'au milieu des années 1970, les objectifs des programmes de lutte contre la pauvreté tournaient autour du concept de «redistribution avec croissance». Cette vision encore parfois véhiculée ne tient pas compte des limites des possibilités de redistribution des richesses face aux intérêts individuels et à ceux de groupes de pression et du manque de volonté des milieux nantis de partager leurs richesses. Certains avaient vu que l'Etat jouerait un rôle actif dans le processus de redistribution, mais ils avaient sous-estimé le potentiel prédateur de ce dernier ainsi que les impacts fortement négatifs sur les incitations des agents économiques à produire et à commercialiser leur production sur les marchés.

En 1973, suite au discours de Nairobi du Président Robert McNamara de la Banque Mondiale, les priorités des donateurs en matière d'aide au développement ont été revues. Le modèle à Lewis (1954) qui considérait que la main-d'œuvre agricole excédentaire et donc pauvre serait absorbé par la croissance du secteur industriel moderne, a été mis en cause. L'aide au développement qui, au cours des années 1960, avait donné la priorité aux infrastructures urbaines devait s'orienter désormais vers les projets de développement rural pour aider les plus démunis du milieu rural, constitués essentiellement de petits paysans sans

terre. On espérait que cette nouvelle orientation accélérerait la croissance tout en réduisant la pauvreté. En effet, la révolution verte initiée au cours des années 1960, en Asie notamment, avait donné une lueur d'espoir aux petits producteurs et certaines études indiquaient que la taille de l'exploitation était dans bien des cas inversement corrélée à l'emploi et au rendement à l'hectare. Il fallait donc orienter l'aide vers les petits producteurs agricoles (Berry et Cline 1979 ; Binswanger et al.1993).

Ces politiques devaient être appuyées par des actions dans les domaines des services sociaux tels que la santé, l'éducation et les infrastructures rurales. La prolifération des projets de développement rural intégré (DRI) est une émanation de cette orientation des années 1970. La conception des DRI a été orientée par l'approche dites des "besoins fondamentaux "(basic need) qui suggère de satisfaire les besoins de base en santé, nourriture, éducation, eau potable, logement et transport pour sortir une personne de son état de pauvreté (Birgegaard 1987 ; Lipton 1987 ; Streeten et al. 1981 ; Richards et Leonor 1982).

1.5. L'estimation de la pauvreté

Le seuil de pauvreté est supposé être un montant réel constant du revenu en dessous duquel un individu/ménage est déclaré pauvre. Il est important de s'assurer que le seuil utilisé est en fait constant en termes réels. Les revenus ou les dépenses totales utilisés dans les calculs des indices de bien-être doivent être déflatés pour tenir compte de l'inflation dans les prix des biens et services. Dans certains pays, ajustement un annuel à l'inflation est suffisant. Par contre, pour ceux qui connaissent l'inflation triple digit ou l'inflation double digit élevé, les ajustements devront être plus fréquents, peut-être mensuels ou même hebdomadaires. Les seuils de pauvreté nominaux doivent aussi être ajustés par rapport à l'inflation. Dans les pays où il existe des indicateurs séparés de coût de la vie pour les revenus élevés, moyens et faibles, il est évident que le facteur de coût de la vie des revenus faibles devrait servir à ajuster le seuil de pauvreté nominal dans le temps, ou à déflater les revenus nominaux des ménages pour les transformer en revenus réels. Autrement, les options consistent à utiliser un taux d'inflation national ou utiliser une ou plusieurs composantes de ce taux, par exemple l'augmentation de l'indice de prix des vivres ; lequel utiliser dépend de la composition du panier des ménages utilisé pour construire l'indice national des prix à la consommation ainsi que de la part de la consommation du pauvre consacrée à l'alimentation ou à d'autres biens spécifiques. Les mesures de pauvreté absolue traitent le seuil de pauvreté en termes constants de pouvoir d'achat réel. Une telle conception implique que le seul ajustement à faire au seuil de pauvreté nominal à travers le temps est un ajustement par rapport à l'inflation. En

particulier, il faudrait éviter comme certains le suggèrent d'augmenter le seuil de pauvreté par le taux de croissance économique. En le faisant, on perdrait la notion "absolue" de la pauvreté.

Plusieurs types de seuils de pauvreté ont été développés dans les pays en développement. Dans le cas de la Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL), deux facteurs sont pris en compte pour définir le seuil de pauvreté: le coût du panier alimentaire de base et le coût des biens non alimentaires nécessaires. Le panier alimentaire de base est déterminé par les besoins nutritionnels, en particulier, par la valeur calorifique et le contenu en protéines des aliments ainsi que par les habitudes alimentaires. Le coût des biens non alimentaires est supposé égal au coût du panier alimentaire, de sorte que le seuil de pauvreté de CEPAL équivaut au double du budget consacré à l'acquisition du panier alimentaire. Le d'indigence seuil est alors le montant nécessaire pour acheter le panier alimentaire (CEPAL, 1990). Dans le cas de l'Inde, le seuil de pauvreté a été longtemps défini comme le revenu requis pour acquérir une ration alimentaire minimum adéquate (voir Bardhan 1974 cité par Fields 1994).

Ces approches sont une illustration des méthodes utilisées par les pays aussi bien que les agences internationales pour définir le seuil de pauvreté en termes de ressources nécessaires pour acquérir les biens nécessaires à la vie. Bien qu'il y ait des difficultés à déterminer exactement de manière scientifique les nécessités de la vie, les seuils de pauvreté définis comme ci-dessus sont généralement jugés préférables aux seuils arbitraires de référence en usage ailleurs. Une question délicate est celle de savoir s'il doit y avoir un seul seuil de pauvreté pour tous les pays en développement, ou si chaque pays doit définir le sien. Des seuils de pauvreté comparables sur le plan international ont été proposés par la Banque Mondiale en 1990 (RDM, 1990). Bien qu'il y ait des avantages évidents pour l'utilisation d'un standard international de comparaison, il subsiste une objection pratique majeure : certains pays ont défini leurs propres seuils de pauvreté et n'attendent pas la Banque Mondiale pour leur dire qu'ils ont plus de pauvreté qu'ils ne l'ont estimée (à moins qu'elle n'accompagne ses affirmations par plus d'assistance...!). Mieux, les seuils de pauvreté nationaux sont souvent définis dans le cadre d'un dialogue politique national dans des pays comme l'Inde et la Malaisie; aussi paraît-il "inapproprié" de discuter de la pauvreté à partir de seuils de pauvreté définis ailleurs. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre l'étude du PNUD (1997) sur laquelle repose partiellement la présente analyse. Les seuils de pauvreté utilisés dans cette étude seront donc souvent ceux calculés par le PNUD. Nous analyserons

toutefois la robustesse de la mesure et de la comparaison de la pauvreté à des variations dans les seuils de pauvreté. Par rapport aux données de l'enquête urbaine de 1996, il est apparu en 1999 que l'incidence de la pauvreté est statistiquement restée stable. Malgré cette stabilité de la proportion des pauvres, la sévérité s'est accrue, signe d'une inégalité plus grandissante entre les pauvres.

SECTION II : CADRE INSTITUTIONNEL DE STAGE

Le présent chapitre exposera d'abord dans une première section le cadre théorique de l'étude et ensuite la seconde s'attachera au cadre institutionnel de stage

SECTION I: CADRE INSTITUTIONNEL DE STAGE

Le présent chapitre présente le cadre institutionnel de l'étude. Il est reparti en deux sections. La première présente la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et énonce ses attributions. La deuxième renseigne sur les conditions de déroulement du stage.

Paragraphe 1 : Présentation et attributions de la DGTCP

Cette section, divisée en deux parties, présente dans un premier paragraphe la DGTCP, puis dans un second paragraphe les différentes attributions de la direction.

2.1. Historique et missions de la DGTCP

➤ Historique

Le Trésor Public béninois a été créé par la Loi n°61-35 du 14 août 1961, portant création du Trésor National du Dahomey (TND). Conformément au décret n°694/PR/MFE du 17 février 1969 portant organisation des services du trésor de la république, il est devenu Direction du Trésor et de la Comptabilité Publique (DTCP) ayant à sa tête un directeur, comptable supérieur et unique de l'Etat. A ce jour, il est appelé Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP). Les missions successives qui lui sont conférées à travers la pluralité des textes dont le plus récent est le Décret n°2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisations et fonctionnement (AOF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) n'ont pas pour autant modifié sa fonction première en ce qui concerne la centralisation des opérations financières et budgétaires de l'Etat.

➤ Missions

Conformément aux dispositions de l'article 1 de l'arrêté n°1188/MF/DC/SGM/DA du 14 décembre 1998 portant attribution, organisation et fonctionnement de la DGTCP, la DGTCP a deux missions essentielles. Il s'agit de la mission « Trésor » et la mission « Comptabilité Publique ».

Au titre de la mission « Trésor » la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique est chargée :

- de gérer la trésorerie de l'Etat ;
- d'étudier et de suivre les problèmes liés à la trésorerie de l'Etat et de procéder aux arbitrages nécessaires ;
- de proposer et de mettre en œuvre la politique financière de l'Etat;
- de réaliser l'équilibre des ressources et des charges publiques dans l'espace et dans le temps ;
- d'émettre et de négocier les effets publics ;
- de gérer le portefeuille de titres de l'Etat ;
- d'exécuter, en collaboration avec l'Institut d'émission, la politique monétaire de l'Etat.

Au titre de la mission « **Comptabilité Publique** » la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique est chargée :

- d'animer ses services extérieurs dont la fonction essentielle est l'exécution des opérations budgétaires de l'Etat et des Collectivités Publiques ;
- d'initier ou d'étudier tous les dossiers relatifs à la réglementation, à l'organisation et au fonctionnement de tous les services comptables de l'Etat ou des autres collectivités publiques ;
- de centraliser les comptes de tous les comptables publics ;
- d'élaborer le compte général de l'Administration centrale ;
- d'assurer la reddition du compte de gestion de l'Etat ;
- de mettre en état d'examen les comptes de gestion des comptables du Trésor et d'en assurer la transmission à la chambre des comptes de la Cour Suprême.

La DGAE, Direction Générale des Affaires Economiques est l'une des directions techniques du Ministère de l'Economie et des Finances. Elle a été consacrée par les dispositions de l'article 56 du décret n°2005-110 du 11 mars 2005 portant attributions, Organisations et Fonctionnement du ministère des Finances et de l'économie. Située à Cotonou, dans la zone administrative derrière la Direction du Trésor, elle cohabite dans le même immeuble que la Direction Générale des Impôts et Domaines.

La Direction Générale des Affaires Economiques est organisée en (05) directions opérationnelles :

- ✓ La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat(DGCPE) ;
- ✓ La Direction des Assurances(DA) ;
- ✓ La Direction de l'Intégration Régionale(DIR) ;
- ✓ La Direction de la Prévision et de la Conjoncture(DPC) ;
- ✓ La Direction de la Promotion Economique(DPE) ;

Outre ces directions, il est rattaché à la Direction Générale des Affaires Economiques, le Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique(CNPE) et la Cellule de Veille Economique et Financière(CVEF). Par ailleurs, la direction dispose également d'un service administratif et financier, d'un service informatique et d'un service chargé de la coordination des réformes économiques.

SRC : Service de la Réglementation et des Contentieux ;

SEC : Service des Etudes et du contrôle ;

SC : Service de la Coopération ;

CPFA : Centre Professionnel de Formation à l'Assurance ;

SPS : Service des Politiques Sectorielles ;

SEC : Service des Echanges Commerciaux ;

SAAFPJ : Service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques ;

SEEE : Service des Etudes de l'Environnement des Entreprises ;

SRSIAI : Service de la Réglementation et du Suivi des Accords Internationaux ;

SDIE : Service de la Diffusion de l'Intégration Economique ;

SPEF : Service de la Programmation Economique et Financière ;

SSBAC : Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle ;

SES : Service des Etudes et Statistiques.

2.2. Organisation et Fonctionnement

❖ Organisation de la DGTCP

Conformément aux dispositions de l'article 68 du décret n°2008- 111 du 12 Mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances, la **DGTCP** comprend les services centraux, les directions techniques et les services extérieur

➤ Les Services organisationnels

Il s'agit des services centraux et des directions techniques :

- Services centraux

Ce sont :

- ✓ l'Inspection Générale des Services (IGS) ayant pour mission d'exercer un contrôle général sur l'exacte application des règles de la comptabilité publique et des dispositions de lois et règlements en vigueur relatifs aux opérations financières de l'Etat et celles des autres organismes publics.
- ✓ le Centre de Formation Professionnelle du Trésor (CFPT) en liaison avec la Direction de la Gestion des Ressources, est chargé d'assurer la formation professionnelle, le perfectionnement et le recyclage des agents de la **DGTCP**.

➤ Directions techniques.

Elles sont divisées en Bureaux ou en services. Les Bureaux et les services à leur tour sont subdivisés respectivement en sections et en division. Il s'agit de :

- ✓ la Direction des Affaires Monétaires et Financières (**DAMF**)

La **DAMF** assure :

- la gestion de la trésorerie de l'Etat ;
- l'analyse et les synthèses financières de la Direction Générale des Affaires Economiques (aujourd'hui Direction Générale de l'Economie) ;
- la recherche de financements publics ;
- l'émission et la négociation des effets publics ;

- la prise et la gestion des participations ;
- le suivi des problèmes liés à la balance des paiements ;
- la détermination et le suivi de la politique des changes ;
- le suivi des entreprises du secteur public et parapublic ;
- les relations avec les banques ;
- le suivi de l'amortissement de la dette publique ;
- l'étude des agrégats macro-économiques, en liaison avec la Direction de la Prévision.

Pour assurer ces différentes missions, la DAMF est subdivisée en quatre (04) Bureaux à savoir :

- le Bureau de la Trésorerie et des Affaires Budgétaires (BTAB) ;
- le Bureau de la Dette et du Financement (BDF) ;
- le Bureau de la Monnaie et du Crédit (BMC) ;
- le Bureau des Relations Financières Internationales (BRFI).

➤ la Direction des Etudes et de la Réglementation Comptable

(DERC)

Elle est chargée d'étudier toutes les questions relatives à l'organisation ; au fonctionnement des services, à la modernisation de leur méthode de travail. Elle élabore, diffuse et contrôle la mise en œuvre des textes se rapportant à la comptabilité publique et procède à l'analyse financière et comptable des documents économiques et financiers. Elle comporte trois (03) Bureaux à savoir :

- le Bureau de l'Organisation et de la Réglementation en matière de Dépenses et de Recettes (BORDR) ;
- le Bureau de la Réglementation et de l'Organisation Comptable (BROC) ;
- le Bureau de la Modernisation des Méthodes de Travail (BMMT).

➤ la Direction de la Centralisation des Comptes de l'Etat (DCCE)

Elle est Chargée de centraliser les comptes de tous les comptables publics et d'élaborer le compte général de l'Administration centrale qu'elle transmet à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême. Elle procède également à l'analyse comptable des résultats, à la confection des agrégats des finances publiques et à la mise en état d'examen des comptes de gestion de l'Etat et des collectivités territoriales. Elle compte deux (02) Bureaux à savoir :

- le Bureau de la Centralisation Comptable (BCC) ;
- le Bureau de Mise en état d'Examen des Comptes (BMEC).

➤ La Direction de la Gestion des Ressources (DGR) :

la Direction de la Gestion des Ressources (DGR), en liaison avec la Direction de l'Administration du Ministère chargé des finances, s'occupe de toutes les questions relatives à la gestion des ressources humaines et des moyens matériels, à l'organisation et à la conservation des articles. Elle prépare et exécute le budget de la DGTCP. Elle compte trois (03) Bureaux à savoir :

- le Bureau du Personnel (BP) ;
- le Bureau du Matériel et des Archives (BMA) ;
- le Bureau des Moyens Financiers (BMF)

➤ Les services extérieurs

Encore appelés services opérationnels, ils sont constitués par l'ensemble des unités comptables opérationnelles du Trésor réparties en trois réseaux :

✓ la Recette Générale des Finances (RGF) : Conformément aux

Dispositions de l'article 70 du décret n°2008- 111 du 12 Mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances, la RGF est devenue une Direction Technique de la DGTCP. Elle est animée par le Receveur Général des Finances, comptable Principal de l'Etat. Elle est chargée des opérations budgétaires de l'Etat, d'opérations non budgétaires et de trésorerie, de la reddition du compte de gestion de l'Etat, de la mise en état d'examen des comptes de gestion des collectivités locales et de leur transmission à la DCCE. La RGF comprend sept (07) services à savoir :

- ✓ le Service de la Recette (SR) ;
- ✓ le Service de la Dépense (SD) ;
- ✓ le Service de la Trésorerie (ST);
- ✓ le Service de la Comptabilité (SC) ;
- ✓ le Service de la Solde (SS) ;
- ✓ le Service des Collectivités Locales (SCL) ;
- ✓ le Service Epargne (SE)
- Recettes des Finances (RF) : ce sont des unités comptables à

L'échelon départemental. Le Receveur des Finances est un comptable secondaire de l'Etat réalisant pour le compte du comptable principal, des opérations comptables de l'Etat constatées dans les Recettes perceptions de son arrondissement financier. Il centralise les fonds provenant de l'ensemble des autres réseaux comptables ;

- Les Recettes Perceptions (RP) : ce sont les unités comptables de

Base. Le supérieur hiérarchique direct du Receveur Percepteur est le Receveur des Finances situé dans le même arrondissement financier.

❖ Fonctionnement

Le fonctionnement du Trésor s'apprécie à travers deux types de fonctions qu'il assure: les fonctions traditionnelles et les fonctions modernes.

➤ Fonctions traditionnelles

Le Trésor public béninois était chargé à l'origine du recouvrement des recettes, du paiement des dépenses (rôle caissier) et de la gestion des comptes de l'Etat (rôle de comptable).

- ✓ Rôle de caissier de l'Etat

Dans son rôle de caissier de l'Etat, le Trésor Public détient les deniers publics, effectue les opérations d'exécution de la loi de finances ainsi que celles des budgets des collectivités locales dont la réalisation est assurée par les comptables publics aussi bien en recettes qu'en dépenses. Ces opérations concernent les charges permanentes de l'Etat et le Trésor Public s'emploie à cet effet à ajuster l'ensemble des recettes et des dépenses.

➤ Fonctions modernes

La mise en œuvre de la fonction bancaire du Trésor s'apprécie sur deux La mise en œuvre de la fonction bancaire du Trésor s'apprécie sur deux (02) rôles essentiels à savoir : le rôle monétaire et le rôle d'intermédiaire financier.

✓ Rôle de comptable de l'Etat

Le Trésor Public est le comptable de l'Etat. A cet effet, il est responsable de la réglementation de la comptabilité publique, de l'exécution comptable des opérations budgétaires, des opérations de trésorerie pour le compte de l'Etat, des collectivités locales et organismes publics.

Il est en outre chargé de la centralisation des comptes de tous les comptables publics, de l'élaboration du compte général de l'Administration Centrale des Finances et transmet sa gestion à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême.

➤ Fonctions modernes

La mise en œuvre de la fonction bancaire du Trésor s'apprécie sur deux La mise en œuvre de la fonction bancaire du Trésor s'apprécie sur deux (02) rôles essentiels à savoir : le rôle monétaire et le rôle d'intermédiaire financier.

✓ Rôle monétaire

Le Trésor public suscite l'émission de la monnaie centrale par les titres représentatifs de sa dette publique à court terme acquis par les banques et renforcés par celles-ci sur le marché monétaire.

Dans le cadre de leurs activités, les banques constituent leur portefeuille d'effets publics en consentant un crédit à court ou à moyen terme à l'Etat.

Par ailleurs, les Bons du Trésor en compte courant acquis par les banques sont financés sur les ressources purement monétaires. Lorsque les banques sont astreintes à des normes de croissance de la masse monétaire, leur achat de ces bons est généralement le moyen le plus efficace pour le faire. Dans ce cas, le Trésor public est à l'origine de l'émission de la monnaie.

Enfin, il faut signaler que la participation du Trésor public dans le processus de la création monétaire est infime.

✓ **Rôle d'intermédiaire financier**

Le Trésor public collecte l'épargne et se présente comme un important investisseur sur le marché financier. L'arrêté n°1188/MF/DC/SGM/DA du 14 décembre 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement de la DGTCP, dispose en son article 32 que le Bureau de la Monnaie et du Crédit (BMC) de la DAMF est chargé du suivi des banques primaires et des établissements financiers et assure, en rapport avec la BCEAO, le respect de la réglementation bancaire.

La tutelle des activités de banque et des bourses est assurée par le Trésor public en contrôlant le marché des capitaux et en définissant la politique de crédit. Toutefois, il n'est pas soumis aux mêmes règles que les autres banques primaires.

En définitive, le Trésor public est la personnification financière de l'Etat par conséquent, il est à l'origine des décisions réglementant le secteur bancaire.

Après cette brève présentation de la DGTCP nous allons décrire les observations de stage et faire cas des atouts et faiblesses constatés.

2. 3. Contexte et déroulement du stage

✓ **Contexte**

Dans le cadre de la formation pour l'obtention des crédits associés au diplôme de Licence Professionnelle en Science Economique, il est fait obligation aux étudiants de faire un stage pratique de trois mois au maximum dans une institution ou entreprise compétente après la formation théorique. Ce stage a pour objectif de permettre à l'étudiant non seulement de confronter les connaissances théoriques acquises avec la pratique, mais aussi et surtout d'identifier un sujet de mémoire à partir des différents problèmes auxquels la structure d'accueil est confrontée. Le mémoire professionnel réalisé dans ce cadre est donc une contribution de l'étudiant à l'accroissement des performances de la structure.

Déroulement du stage

A la DGTCP plus précisément dans le service de la dépense nous avons effectué un stage académique de trois mois qui a débuté le 16 février et a pris fin le 15 mai 2015.

➤ **Travaux effectués**

Les travaux que nous avons effectués ne sont pas moins nombreux. De façon générale, nous avons mené de différentes recherches ayant abouti à la réalisation de notre mémoire. En outre nous avons participé à différentes formations notamment l'enregistrement

des écritures comptables dans le logiciel ASTER, intégration et vérification des mandats dans le logiciel MATKOSS, pour ne citer que ceux-là.

➤ **Les difficultés rencontrés et suggestions**

Lors de notre séjour à la DGTCP, en vue de la rédaction de notre mémoire nous avons rencontré des difficultés dans la collecte des données statistiques afin d'élaborer le dit mémoire. Nous avons également rencontré des difficultés en ce qui concerne l'accès à la bibliothèque de la direction.

Nous souhaiterions que les divisions des études statistiques des différents services puissent mettre à la disposition des stagiaires une base exhaustive permettant à ces derniers de recueillir toutes les informations recherchées afin de rédiger leurs mémoires tout en fournissant un document complet.

CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE, PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans ce chapitre, il s'agira de présenter dans un premier temps le cadre méthodologique et dans un second temps, la présentation et l'analyse des résultats.

SECTION I : CADRE METHODOLOGIQUE

La méthodologie s'articule essentiellement en deux points et traite successivement la méthode d'analyse des données notamment l'analyse statistique et l'analyse économétrique puis de la nature et sources des données.

Paragraphe 1 : Méthodes d'analyse

Dans cette partie, nous abordons dans un premier temps la spécification du modèle et dans un second temps la procédure d'estimation.

1.1. Spécification du modèle

Pour mesurer les effets de l'inflation sur la pauvreté, nous envisageons d'utiliser un modèle de croissance. A la lumière du cadre de référence, la formulation de ce modèle part de la fonction de production de type Cobb-Douglas (1928) qui exprime la production en fonction du capital et du travail.

$Y=F(K, L)$; soit

$Y=AK^\alpha L^\beta$, $0 < \alpha < 1$; $0 < \beta < 1$ et $\alpha + \beta = 1$ où Y est la production ; K le stock de capital ; L la main d'œuvre, A un paramètre d'échelle et α , β sont des élasticités de la production aux différents facteurs de productions, de plus les rendements d'échelle sont constants sous forme de Log linéaire. Mais dans notre étude, nous ne tiendrons pas compte de cette contrainte. La fonction peut s'écrire :

$$\text{Log } Y = \log A + \alpha \log K + \beta \log L + \varepsilon_t$$

Ici la production (Y) sera approché au taux d'inflation (INF), le stock de capital (K) sera approché l'indice de Gini (IG), la main d'œuvre (L) sera approchée à l'indice du développement humaine (IDH), de plus en tenant compte de la spécificité de l'économie béninoise, nous avons décidé d'introduire dans ce modèle une variable de contrôle telle que le

taux de pauvreté (TP). En effet, les variables utilisées dans notre modèle sont loin d'expliquer à elles seules le taux d'inflation (INF). Le modèle originel s'écrit donc comme suit :

$$\text{Log (INF)}_t = \text{Log A} + \alpha_1 \text{Log (IP)}_t + \alpha_2 \text{Log (IG)}_t + \alpha_3 \text{Log (IDH)}_t + \varepsilon_t$$

Avec

INF : le taux d'inflation

A : Constante ;

IP : l'indicateur de la pauvreté ;

IG : l'indice de gini ;

IDH: l'indice du développement humaine ;

ε_t : le terme d'erreur et $\alpha_i, i= \{1, 2, 3 \text{ et } 4\}$ les élasticités.

D'après la théorie économique nous pouvons émettre les hypothèses suivantes sur les signes espérés des paramètres des variables.

Tableau 1 : Signes attendus des paramètres des variables

Paramètres	TP	IG	IDH
Signes espérés	+	+	-

Source : réalisé par les auteurs, 2015.

1.2. Procédure d'estimation

❖ Stationnarité des données utilisées et test de cointégration.

✓ Test de racine unitaire

C'est le test de Dickey-Fuller Augmented (ADF) qui est utilisé pour vérifier la stationnarité des séries à partir du logiciel Eviews 5.0. L'intérêt de la condition de stationnarité est que l'effet produit par un choc sur une série non stationnaire est transitoire. Et, dans ce cas, il devient difficile de cerner l'effet d'une série sur les variables d'une autre qui est non stationnaire. Ce qui conduit à des régressions fallacieuses pour des modèles comportant des séries non stationnaires.

✓ Test de cointégration

Lorsque les séries ne sont pas stationnaires, il y a présomption de cointégration qu'on vérifie par le test de cointégration de Johansen. Si les séries sont cointégrées, un modèle de correction d'erreur est spécifié. Ce dernier traduira la dynamique de court terme alors que le modèle initial sera celui d'un équilibre de long terme.

✓ **Test de Ramsey**

L'objet de ce test est de voir si le modèle souffre de l'omission d'une ou plusieurs variables pertinentes en introduisant une variable fictive. Ce test consiste à vérifier la significativité du modèle à travers l'effet de la variable fictive introduisant. Si elle n'est pas significative, alors la spécification du modèle est complète ; c'est-à-dire que le modèle a pris en compte toutes les variables pertinentes qui expliquent la variable dépendante. Mais, si la variable fictive est significative, alors des variables susceptibles d'influencer les variations de la variable dépendante seront introduites.

✓ **Test de validation du modèle**

La méthode d'estimation qui sera utilisée sera la méthode des moindres carrés ordinaires. La validation statistique de la qualité globale du modèle est appréciée par le coefficient de détermination du modèle et par le test de Fisher. L'analyse de la qualité globale du modèle s'effectue à travers le coefficient de détermination du modèle (R^2). Ce coefficient explique la part de l'évolution de la variable dépendante qui est expliqué par les variables exogènes. La validation de la qualité individuelle des variables sera appréciée par la probabilité associée à chaque variable.

✓ **Test de significativité des variables explicatives**

Les variables explicatives dans le cadre de l'étude peuvent être non significatives dans l'explication de la variable dépendante du modèle. Ainsi à partir du modèle de long terme estimé par les MCO, la significativité de chacune des variables explicatives est déterminée par la lecture des probabilités critiques qui seront inférieure à 5% ou les « t-Statistic en valeur absolue » qui seront supérieure à 1,96. Quant à la significativité globale du modèle, elle est déterminée à travers la prob (F-Statistic) qui doit être inférieure à 5%.

✓ **Le test de Breusch-Godfrey**

L'un des tests adéquats pour détecter une éventuelle corrélation des erreurs est le test de Breusch-Godfrey. Il y a absence d'auto corrélation si la probabilité associée au test de Fischer est supérieure à 5 % et inférieure sinon.

✓ **Le test d'homoscédasticité de White**

Il permet de voir si la variance du terme d'erreur est une constante ou non. Les erreurs sont homoscédastiques si la probabilité de la statistique de Fisher est supérieure à 5%.

✓ **Le test de normalité de Jarque-Bera**

Ce test permet de vérifier la normalité d'une distribution statistique. Il y a normalité quand Jarque-Bera est inférieur à 5,99 ou quand sa probabilité est supérieure à 5%.

✓ **Le test de stabilité de Cusum et Cusum Carre**

Ils permettent de vérifier la stabilité du modèle estimé. Il y a stabilité quand les courbes ne sortent pas du corridor.

Paragraphe 2 : Nature et sources des données

Les données utilisées sont essentiellement les données secondaires dont la collecte a été focalisée sur la recherche et l'exploitation documentaire auprès de diverses institutions. Elles vont de 1984 - 2014 compte tenu de la disponibilité des données concernant toutes les variables de l'étude. Ces données statistiques sont prélevées auprès des sources suivantes : Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) ; la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) ; et la bibliothèque de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC).

SECTION II : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

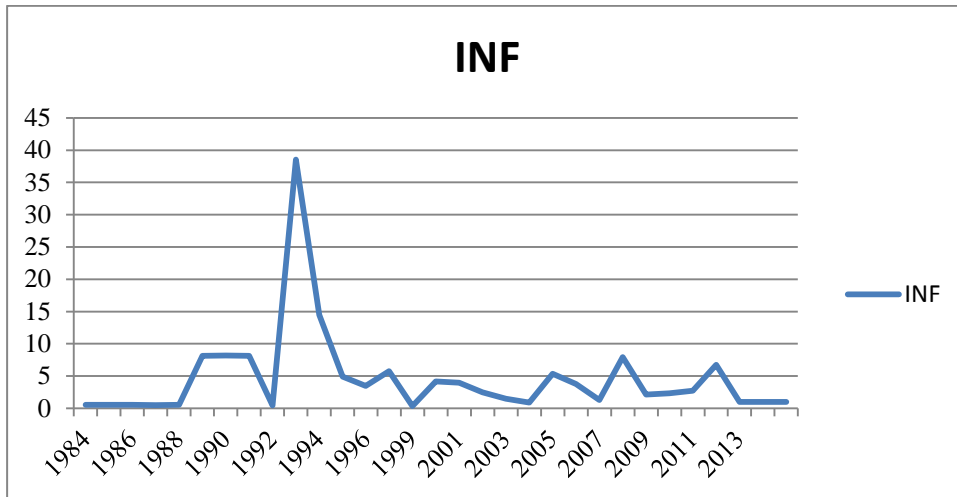
Après avoir présenté les différentes méthodes d'analyses, nous passons à présent aux applications statistique et économétrique afin de vérifier nos différentes hypothèses. Pour ce faire, nous présentons dans un premier temps les estimations puis dans un second temps les analyses des résultats.

Paragraphe 1 : Présentation des résultats

Cette section consiste à présenter les résultats et de procéder à leurs analyses.

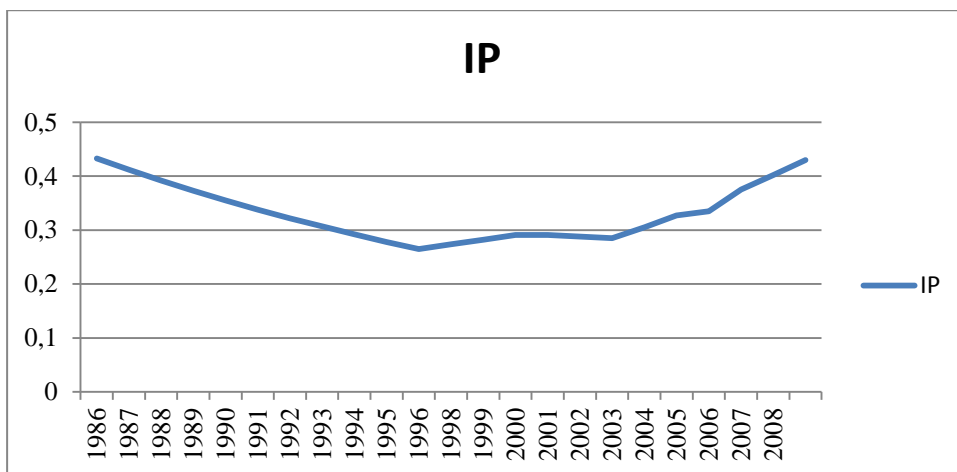
2.1. Résultats de l'analyse descriptive

Elle consiste de faire ressortir l'évolution de chaque variable en fonction du temps. Ainsi nous avons les graphes suivants.

Graphique 1 : Evolution du taux d'inflation de 1984 à 2014

Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

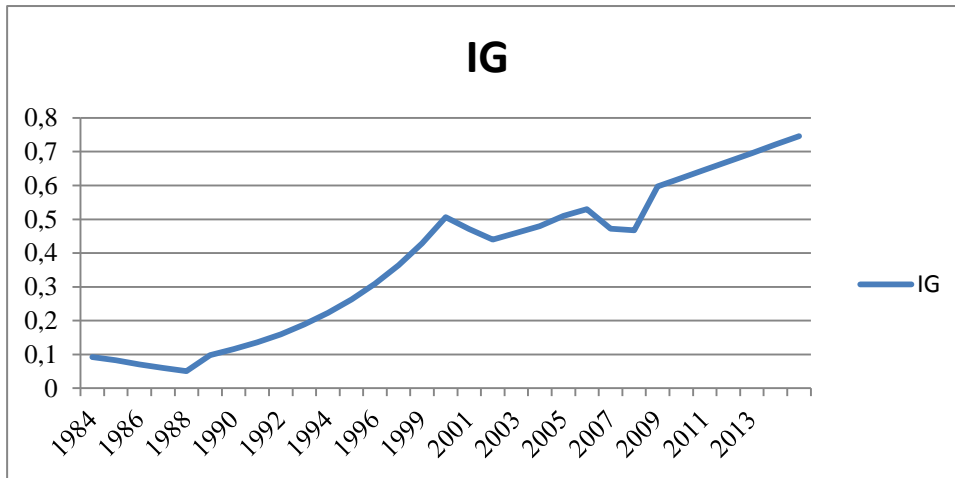
Ce graphique montre que le taux d'inflation est constant de 1984 à 1986, ensuite il évolue en dent de scie de 1986 à 2014 et oscille autour de 3% avec un pic en 1994(38,5%). Ce pic s'explique par la dévaluation du franc CFA intervenu en 1994.

Graphique 2 : Evolution de l'indice de pauvreté en fonction du temps.

Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

Ce graphique montre l'incidence de pauvreté démunie de 1986 à 1996 où il connaît son niveau le plus bas (0,265) puis augmente progressivement.

Graphique 3 : Evolution de l'indice de Gini en fonction du temps.



Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

Ce graphique nous montre que l'indice de Gini évolue de façon exponentielle de 1986 à 2000 puis oscille autour de 0,5% au cours du reste de la période. On retient que les inégalités s'accroissent au Bénin.

2.2. Résultats de l'analyse économétrique

Dans cette partie nous procédons aux différents tests diagnostiques sur les variables de l'équation pour la vérification des hypothèses.

2.2.1. Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries

Dans cette partie, nous avons appliqué le test de Dickey-Fuller augmenté aux différentes variables de notre modèle afin de déterminer l'ordre d'intégration de celles-ci. Les résultats de ce test sont consignés dans le tableau ci-dessous et les détails relatifs à ce test figurent aux annexes 3, 4, 5 et 6.

Tableau 2: Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries en niveau

Variables	Statistique ADF	Valeurs critique (5%)	Résultats
LINF	-1.080340	-1.953858	Non stationnaire
LIP	0.609205	-1.952473	Non stationnaire

LIG	-1.459465	-1.952473	Non stationnaire
LIDH	-1.419292	-1.952910	Non stationnaire

Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

Les résultats des tests de stationnarité ont permis de conclure que les variables LINF, LIP, LIG et LIDH sont non stationnaires en niveau.

En effet, les valeurs calculées de la t-statistique de Dickey-Fuller pour ces variables sont inférieurs aux valeurs tabulées correspondantes au seuil de 5%. On ne peut donc pas rejeter l'hypothèse nulle de racine unitaire.

Tableau 3: Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries en différence première

Variables	Statistique ADF	Valeurs critique (5%)	Résultats
LINF	-6.149569	-1.953381	Stationnaire
LIP	-4.560105	-1.952910	Stationnaire
LIG	-3.631352	-1.952910	Stationnaire
LIDH	-8.539338	-2.967767	Stationnaire

Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

En différence première, les variables sont tous stationnaires car la valeur calculée de la t-statistique de Dickey-Fuller associée à chaque variable est supérieure à celle tabulée au seuil de 5%. On en déduit donc que les variables sont intégrées d'ordre 1. Il existe alors une possible relation de cointégration entre les variables du modèle.

2.2.2. Présentation et analyse des résultats du test de cointégration des variables

- ✓ **Estimation du modèle de long terme et validation**
 - Estimation du modèle de long terme

Tableau 4: Synthèse des résultats de l'estimation du modèle de long terme

Variable	Coefficient	Probabilité	Significativité des variables
LIP	2.549553	0.0021	Significatif
LIG	0.588796	0.0197	Significatif
LIDH	-5.196611	0.1457	Significatif
C	-5.780487	0.2692	Non Significatif

Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

Il ressort du tableau ci-dessus l'équation suivante :

$$\text{LINF}_t = -5,78 + 2,54*\text{LIP}_t + 0,58*\text{LIG}_t - 5,19*\text{LIDH}_t + e_t$$

(EQUATION 1)

- Validation du modèle de long terme

Tableau 5 : Récapitulatif des résultats des tests sur la qualité individuelle des estimateurs et sur la qualité globale de l'ajustement du modèle de long terme

	C	LIP	LIG	LIDH
Valeurs des statistiques de Student	-2.473928	-2.473928	3.733375	-1.756848
Valeur du R²	0.935875			
Valeur de la statistique de Fisher	154.5160			

Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

- La valeur tabulée de la statistique de Student au seuil de 5% de degré de liberté 31-4 = 2è (avec 31 : le nombre d'observations et 4 : le nombre de paramètres) est égale à 1,96. Cette valeur est inférieure aux statistiques de Student (Tableau 4) relativement aux différents paramètres estimés de notre modèle. Par conséquent, la qualité individuelle des estimateurs est bonne.

- La valeur du R^2 est très proche de l'unité montrant que le modèle est bien spécifié. Cela se trouve confirmé par le test de Fischer dont la probabilité associée à sa statistique calculée (Voir annexe 9) est inférieure au seuil de risque de 5%. D'où la régression est globalement significative.

- **Prob=0.5634 > 0,05** ; les erreurs sont homoscedastiques selon le test d'hétéroscédasticité de White (Voir annexe 10).

- **Prob=0.2923 > 0,05** ; selon le test de Ramsey, le modèle ne souffre de l'omission d'aucune variable pertinente (Voir annexe 11).

- **Prob=0.9262 > 0,05** ; le test d'autocorrélation de Breusch-Godfrey indique une absence d'autocorrélation des erreurs (Voir annexe 9).

- **Prob=0.9063 > 0,05** ; la distribution est donc normal selon le test de normalité de Jarque-Bera (Voir annexe 12).

- Le test de cusum et de cusum carré confirme la stabilité du modèle (Voir annexe 13).

✓ Test de cointégration d'Engle et Granger

Toutes les séries étant intégrées du même ordre $I(1)$, le test de cointégration d'Engle et Granger peut être appliqué. Après avoir estimé le modèle de long terme, le test de stationnarité a été appliqué sur le résidu du modèle de long terme. Les résultats sont consignés dans le tableau ci-après

Tableau 6: Test de stationnarité sur le résidu du modèle de long terme

Variabiles	Statistique ADF	Valeurs critique (5%)	Résultats
Résidu	-5.128737	-1.952473	Stationnaire

Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

Il ressort du tableau ci-dessus que le résidu du modèle de long terme est stationnaire en niveau ou $I(0)$, ce qui suggère donc qu'il y a bien une relation de cointégration entre les variables du modèle. Par conséquent, il convient d'estimer la relation entre les variables à travers un modèle à correction d'erreur (MCE) par la méthode à deux étapes d'Engle et Granger.

2.2.3. Présentation du modèle à correction d'erreur

✓ **Estimation du modèle de court terme et validation**

- Estimation du modèle de court terme

Tableau 7: Synthèse des résultats de l'estimation du modèle de court terme

Variable	Coefficient	Probabilité	Significativité des variables
D(LIP)	1.812956	0.0086	Significatif
D(LIG)	2.802786	0.0428	Significatif
D(LIDH)	-0.746103	0.0077	Significatif
RESID01(-1)	-0.984489	0.0000	Significatif
C	-0.159461	0.5004	Non Significatif

Source : Réalisé par les auteurs, 2015

On déduit du tableau ci-dessus l'équation suivante :

$$D(LINF)_t = -0,15 + 1,81 * D(LIP)_t + 2,80 * D(LIG)_t - 0,74 * D(LIDH)_t - 0,98 * RESIDU_t(-1) + \varepsilon_t$$

(ÉQUATION 2)

Avec $\varepsilon_t \sim \text{BB}$ (Bruit Blanc). Les variables D(LINF), D(LIP), D(LIG) et D(LIDH) sont les différences premières respectives des variables LINF, LIP, LIG et LIDH.

- Validation du modèle de court terme
 - Dans le modèle de court terme, le $R^2 = 0,82$, ainsi les variables explicatives utilisées expliquent faiblement la variable à expliquer (voir annexe 15).
 - Dans le modèle de court terme, J-B = 0,549828, les résidus sont donc normaux. (En effet, J-B < 5,99) (Voir annexe 19).
 - L'application du test de White nous donne une probabilité égale à 0,6674 > 5% (voir annexe 17), les résidus sont donc homoscedastiques.
 - L'application du test de Breusch-Godfrey à l'ordre 2 nous donne une probabilité égale à 0,5836 > 5% (voir annexe 16), on conclut donc qu'il y a non autocorrélation des erreurs.
 - L'application du test de Ramsey à l'ordre 2 nous donne une probabilité égale à 0,0789 > 5% (voir annexe 18), on conclut donc que le modèle ne souffre d'aucune omission de variable pertinente.
 - L'application du test de Cusum et de Cusum Squares montre que la courbe ne coupe pas le corridor, alors le modèle est structurellement et ponctuellement stable (voir annexes 20-21).
 - Le coefficient (force de rappel à l'équilibre) de la variable résidu (-1) est bien significativement négatif, la représentation du modèle à correction d'erreur est alors validée.

Paragraphe 2 : Analyse économique des résultats et vérification des hypothèses

2.3. Analyse économique des résultats

2.3.1. Analyse et interprétation des résultats

Le résultat des estimations montre que les variables retenues à savoir l'indicateur de la pauvreté, l'indice de Gini et l'indice du développement humain ont les signes attendus. En effet, les élasticités de l'indicateur de la pauvreté et de l'indice de Gini par rapport au taux d'inflation ont un signe positif aussi bien à long terme qu'à court terme. Cela traduit le fait que ces deux variables ont un impact positif sur le taux d'inflation conformément aux nombreux résultats obtenus par les auteurs mentionnés dans la revue de littérature. Par contre l'élasticité de l'indice du développement humain par rapport au taux d'inflation a un signe négatif aussi bien à long terme qu'à court terme. Le modèle est globalement significatif à long terme qu'à court terme, c'est-à-dire que les variables explicatives ont une influence sur la variable expliquée à long terme et à court terme.

2.3.1.1. Analyse et interprétation des résultats du modèle de court terme

Tableau 8: Synthèse des élasticités de l'estimation du modèle de court terme

Variable	IP	IG	IDH
Elasticités	1.812956	2.802786	-0.746103
Valeur du R²	0.825749		

Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

Les résultats de l'estimation de court terme montre que les variables retenues expliquent à 82,57% l'évolution du taux d'inflation. L'indicateur de la pauvreté (IP) et de l'indice de Gini (IG) impactent positivement le taux d'inflation. Leurs élasticités sont respectivement égales à 1.812956 et 2.802786; ce qui signifie qu'une augmentation de 1% de l'indicateur de la pauvreté et de l'indice de Gini entraine respectivement une augmentation de 1,81% et de 2,80% du taux d'inflation. Quant à l'indice du développement humain il impact négativement la croissance économique. L'élasticité est égale à -0.746103 ; ce qui signifie qu'une augmentation de 1% de l'indice du développement humain entraine une diminution de 0,74% du taux d'inflation.

2.3.1.2. Analyse et interprétation des résultats du modèle de long terme

Tableau 9: Synthèse des élasticités de l'estimation du modèle de long terme

Variable	IP	IG	IDH
Elasticités	2.549553	0.588796	-5.196611
Valeur du R ²	0.935875		

Source : Réalisé par les auteurs, 2015.

A long terme, les variables retenues expliquent l'évolution du taux d'inflation à 93,58%. En effet, l'indicateur de la pauvreté (IP) et l'indice de Gini (IG) ont des effets positifs sur le taux d'inflation. Leurs élasticités sont respectivement égales à 2.549553 et 0.588796 ; ce qui signifie qu'une augmentation de 1% de l'indicateur de la pauvreté et de l'indice de Gini entraîne respectivement une augmentation de 2,54% et de 0,58% du taux d'inflation. Par contre, une augmentation de 1% de l'indice du développement humain entraîne une diminution de 5,19% du taux d'inflation.

En somme, l'indicateur de la pauvreté (IP) et l'indice de Gini (IG) auront des effets positifs sur le taux d'inflation à long terme. Par contre l'indice du développement humain influencera positivement la croissance économique du Bénin. Il faut noter que toutes les variables explicatives du modèle de long terme sont significatives sauf l'indice du développement humain.

2.3.1.3. Interprétation du coefficient à correction d'erreur

On constate que le coefficient associé à la force de rappel est significativement négatif (-0,984489) au seuil de 5% (son t-statistique en valeur absolue est supérieur à 1,96). Il existe donc bien un mécanisme à correction d'erreur ; à long terme, les déséquilibres entre le niveau général de l'indicateur de la pauvreté, de l'indice de Gini et de l'indice du développement humain et celui du taux d'inflation se compensent de telle sorte que les quatre séries ont des évolutions similaires.

On arrive à ajuster 98,44% du déséquilibre entre le niveau désiré et le niveau effectif du niveau général du taux d'inflation. Ainsi, les chocs sur le niveau général de la croissance économique au Bénin se déroberont après $1/0,984489$ années soit 1ans et 6 jours. En d'autres

termes, il s'agit du délai d'ajustement, c'est-à-dire le temps nécessaire pour garantir un retour à l'équilibre.

2.4. Vérification des hypothèses

Au terme des résultats de nos estimations, il est impératif de vérifier les hypothèses que nous avons formulées au début de cette étude.

Hypothèse 1

Dans le but d'analyser les effets de l'inflation sur la pauvreté au Bénin, nous avons utilisé l'analyse économétrique où la variable de l'indicateur de la pauvreté est corrélée positivement avec le taux d'inflation à long et à court terme de façon significatif d'où l'hypothèse 1 est infirmée.

Hypothèse 2

Selon cette deuxième hypothèse, le taux d'inflation influence positivement les inégalités au Bénin. Les résultats des estimations révèlent aussi bien à court terme qu'à long terme l'augmentation de l'indice de Gini(Inégalité) induit la réduction de la croissance économique, donc l'inflation a une influence positive sur l'inégalité d'où l'hypothèse 2 est confirmée.

CONCLUSION

Le but fondamental de cette étude a été de mesurer les impacts de l'inflation sur la pauvreté et les inégalités au Bénin. Elle s'est faite suivant une analyse descriptive et une approche économétrique qui a permis d'établir une relation de court et de long terme entre l'indicateur de la pauvreté, l'indice de Gini et de l'indice du développement humain et celui du taux d'inflation. Il se dégage de ces différentes analyses un fort effet de ces variables sur l'inflation.

L'utilisation du principe de mécanisme à correction d'erreur comme outil d'analyse a permis de mettre en évidence les résultats ci-après :

- l'existence d'une relation stable de court et long terme entre la variable indépendante et des variables explicatives ;
- à court et à long terme, l'indice du développement humain impacte négativement l'inflation tandis que l'augmentation de l'indicateur de la pauvreté et de l'indice de Gini a un effet positif sur l'inflation.

Cependant, à l'instar de toute étude économétrique, les résultats de notre estimation doivent être considérés avec réserve à cause des limites en matière de données et de modélisation.

RECOMMANDATIONS

Au regard des résultats, nous formulons les recommandations suivantes aux autorités monétaires et aux pouvoirs publics :

➤ **Aux autorités monétaires**

La Banque Centrale pourrait être tentée de resserrer la politique monétaire en réaction aux poussées inflationnistes induites par la hausse générale des prix. Cette politique qui devrait passer par de fortes hausses des taux d'intérêt peut s'avérer inefficace car elle peut fragiliser l'investissement intérieur, pousser davantage les pays dans la récession et provoquer la stagflation. Les autorités monétaires devraient adopter une politique non inflationniste, afin d'éviter l'inflation galopante et de préserver la crédibilité monétaire. Elles sont donc appelées à plus de prudence face à l'inflation pour lequel elles ne disposent pas de marge de manœuvre.

➤ **Aux autorités gouvernementales**

Les poussées inflationnistes amenuiseront le pouvoir d'achat des pauvres qui ne disposent pas assez de protection contre la hausse du niveau général des prix. Les pauvres seront également touchés par l'augmentation des frais liés à leur santé et à leur éducation. Le Gouvernement devra cependant résister à la tentation d'accorder des subventions pour compenser la hausse des prix. Les subventions constituent une importante saignée pour les finances publiques, si la hausse des prix des denrées alimentaires et des combustibles persiste, parce qu'il va falloir les financer par le biais d'un relèvement des taux d'imposition, ou celui du recours aux emprunts extérieurs, ce qui entraînera un alourdissement du fardeau de la dette. Les mesures fiscales discriminatoires devront être limitées par crainte de ne plus pouvoir les supprimer par la suite. L'Etat doit donc laisser le marché national s'ajuster au mécanisme du marché international quitte à renforcer ces programmes sociaux envers les pauvres. L'assistance technique et financière du Programme des Nations Unies, du Fonds Monétaire International, de la Banque Mondiale et des autres partenaires au développement serait nécessaire dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement du Bénin.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- A. Sen (1987), *The Standard of Living*, Cambridge: Cambridge University Press.
- A. Sen. (1985) , *Commodities and Capabilities*, Amsterdam,North-Holland.
- A. Sen (1979), «Personal Utilities and Public Judgements:or What's Wrong With Welfare economics? », *The Economic Journal*,89:537-558
- ADEGBIDI Anselme (Janvier 2002), *Dynamique de la pauvreté au Bénin*
- ADEGBIDI Anselme, AHOHOUNKPANZON Michel, ADJOVI Epiphane, HOUNDEKON Victorin, DJOI Didier, FAGNISSE Siméon (Décembre 1999), *Profil de pauvreté et d'inégalité au Bénin*, Université Laval CREFA.
- ADJOVI Epiphane (Mai 2005), *Accords de partenariat économique et pauvreté au Bénin: Une analyse à l'aide d'un MEGC selon le principe de micro-simulation (rapport provisoire)*
- ADJOVI Epiphane&MISSINHOUN Gogfried (Mai 2004), *Accords de partenariat économique et pauvreté au Bénin : une analyse à l'aide d'un MEGC selon le principe de micro-simulation*
- ADUSEI ROBERT M. «INFLATION J. K. in the West African Countries: The Impact of Cocoa Prices, Budget Deficits, and Migrant Remittances»2007.
- AMBAPOUR Samuel (2001), *Dix ans d'ajustement en Afrique : application d'un Modèle de comptage*.
- ATKINSON Tony, GLAUDE Michel et Lucile Olivier Thomas Piketty (Paris 2001), *Inégalités économiques ; réalisé en PAO au conseil d'analyse économique par Christophe Carl*.
- BADET Gille, *le Bénin et le mécanisme africain d'évaluation par les pairs consolider les acquis démocratiques, une évaluation critique du MAEP au Bénin*. Juillet 2008Université d'Abomey-Calavi.
- BERTIN Alexandre (16 Mars 2007), *Pauvreté monétaire, pauvreté non monétaire : une analyse des interactions appliquées à la Guinée ; thèse pour le doctorat en sciences économiques*.
- BIAKA Tedang Djoret (Mars 2002), *projet pétrolier, inflation et pauvreté au Tchad. La montagne accouchera-t-elle d'une souris ?*
- BIAKA T. D. «Essai de modélisation de la fixation des prix dans le commerce de détail au Sénégal», mémoire DESS-CAE Dakar Université Cheikh Anta Diop, 42p, 1999.
- BIAKA T. D. «Prévision de l'inflation au Togo», mémoire de DESS-CAE Dakar Université Cheikh Anta Diop ,42p, 1999.

BOURBONNAIS, R. Manuels et exercices corrigés, 4^{ème} édition, Dunod, Paris, 2002.
CEDA (Février 2008), Habilitation juridique des pauvres par rapport à la propriété au Bénin
Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté(2002).Document
Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP), 2003-2005

D. Jamison and L. Lau (1982), Farmer Education and Farm Efficiency, Baltimore: John
Hopkins

De RAKOTOMAHEFA R. P. «Mesure de l'impact d'une hausse du prix du pétrole sur les
prix la consommation à Madagascar», rapport d'ISE Abidjan à ENSEA, 56p, 2000.

DUPONT Louis, cointégration et causalité entre développement touristique, croissance
économique et réduction de la pauvreté : cas de Haïti.

Evaluation conjointe du programme danois de pays du Bénin 1990-2006, Août 2008

FERTEL Camille, FOCH Arthur, NEGUI Audrey et REBOUD Valérie (Avril 2006):
L'Analyse des Impacts des Impacts sur la Pauvreté et le Social (AIPS)

FMI(2008), Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne

FOSA, Document national de prospective-Bénin produit par le département des forêts. Genre
et Développement Humain au Bénin 1999.

GIRAUD Pierre-Noël (Mai 1997), L'inégalité du monde : économie du monde contemporain

GOURIEROUX C. et MONFORT A. «Série temporelle et modèle dynamique» Paris :
Economicas, 664p, 1995.

GUJARATI D. N. Basics Econometrics, 4th 2004. edition. The Mc Grawhill companie,

HIBOU Béatrice (Mars 1998), Economie politique du discours de la banque mondiale en
Afrique sub-saharienne : du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire

JACQUINOT Pascal, L'inflation sous-jacente en France, en Allemagne et Royaume-Uni
économie et prévision 2001.

KEREVER A. «L'inflation aujourd'hui» Paris : Les éditions ouvrières, 237p, 1976.

KOROGONE Armelle , ADAMOU Boureima & PRIMAVERA Daniele (Juillet 2008),
Impact de la hausse de prix sur la sécurité alimentaire au Bénin ; rapport d'évaluation rapide

LACHAUD Jean Pierre, 1994 : Pauvreté et marché du travail au Bénin, quelques éléments
d'analyse.

LACOUÉ-LABATHE «Analyse monétaire» Paris : Dunod, (127-161p),1980.

LADRIC S. et MIGNON «Econométrie des séries temporelles macroéconomiques et

Financières» ; Economicas, 428p, 1988.

LAHIMER Noomen (Novembre 2006), Investissements directs étrangers et développement en Tunisie analyse économétrique à Partir du concept du circuit économique.

L'économie mondiale au service de tous, rapport annuel 2008

LIPTON M. et M. RAVALLION (1995), «Poverty and Policy» Handbook of development economics, Volume3, edited by Jere Behrman and T.N. Srinivasan,Amsterdam, North-Holland.

LIPTON,M.(1987), «Limits of Price Policy For Agriculture: Which Way for the World Bank?»,Development Policy Review,5:197-215.

MAHALANOBIS, P.C. (1963), The Approach of Operational Research to planning in India, Bombay, India.

Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs, rapport d'évaluation de la république du Bénin, Janvier 2008

MOREIRA E.P. «Econométrie des séries temporelles : applications aux séries macroéconomiques africaines»Washington : Institut de la banque mondiale, 65p, 2000.

N. Gregory M. Macroéconomie, 3ème edition, Boeck Université s.a,1999

Nations Unies (2008), Objectifs du millénaire pour le développement

OKOKO Aristide, Bombe démographique : la menace cachée pour le développement du Bénin pour le Conseil des Investisseurs Privés au Bénin

P. Richards et M. Leonor (1982), Target Setting for Basic Needs, Geneva: International Labor Office.

Perspective économique en Afrique : Développement récent de l'économie béninoise Rapport OCDE 2008.

PNUD(1997), Rapport sur le développement humain au Bénin

Profil de pauvreté dans les pays de la CEDEAO préparé par la commission de la CEDEAO et Division Statistique des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales.

Rapport National sur le développement humain au Bénin 1999.

Rapport National sur le développement humain au Bénin 1998.

Rapport sur le Développement humain au Bénin 2007/2008 : responsabilité sociale, corruption et développement durable. RISTOMENE V. «La politique macroéconomique», Dunod, Paris 1994,275p. ROMER D. «Macroéconomie approfondie», Mc GRAW-HILL,Ediscience,Paris, 143p, 1997.

SCHULTZ, T.W. (1981), Investing in People, Berkeley: University of California Press.

Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRCP) 2007 -2009.

THIAM M. «Les déterminants de l'inflation au Mali», rapport d'ISE Abidjan ENSEA 58p, 2006.

TOWNSON Monica (Août 2005), la problématique de la pauvreté pour les Canadiennes Document d'information.

Union Monétaire Ouest Africain ; Note d'information et statistiques N°517Août/Septembre 2001, BCEAO

Université de Laval CREFA : Profil de pauvreté au Bénin.

VODOUNOU Cosme, MEDEDJI Damien, ADJOVI Epiphane, ASSOGBA Hodonou La pauvreté au Bénin : Analyse dynamique, rôle de la croissance et de l'inégalité et ciblage des populations vulnérables.

W.A. Lewis (1954), Economic Development with Unlimited Supplies of Labor,Manchester School: 139-191.

ANNEXES

Annexe 1 : Détails sur la procédure d'estimation, l'estimation du modèle à correction d'erreur et validation du modèle.

✚ Procédure d'estimation

❖ Etude de stationnarité

Les données de l'étude sont des séries temporelles. On est donc amené à étudier leurs caractéristiques stochastiques afin de déterminer si elles sont stationnaires ou non. Par définition une série temporelle est stationnaire lorsque sa moyenne et sa variance sont des constantes dans le temps et si la valeur de la covariance entre deux périodes de temps ne dépend que de la distance ou écart entre ces deux périodes et non pas du moment auquel la covariance est calculée.

Plus précisément, il s'agit de faire le test de racine unitaire sur ces séries. Pour cela, on effectuera le test amélioré de Dickey Fuller. Ce test permet, non seulement de détecter l'existence d'une tendance (test de racine unitaire), mais aussi de déterminer la meilleure manière de rendre stationnaire une chronique

La mise en œuvre de ce test (Dickey Fuller Augmenté) passe par trois différents modèles de base que sont :

Modèle 1 : Modèle sans constante ni tendance déterministe.

$$X_t = \lambda X_{t-1} + \sum_{j=1}^p \gamma_j X_{t-j} + \varepsilon_t (1)$$

Modèle 2 : Modèle avec constante et sans tendance déterministe

$$X_t = \lambda X_{t-1} + \alpha + \sum_{j=1}^p \gamma_j X_{t-j} + \varepsilon_t (2)$$

Modèle 3 : Modèle avec constante et tendance.

$$X_t = \lambda X_{t-1} + \alpha + \beta t + \sum_{j=1}^p \gamma_j X_{t-j} + \varepsilon_t (3)$$

Dans ces trois modèles, ε_t est l'erreur à l'instant t , X_t est la valeur de la série à la période t et $\varepsilon_t \sim \mathbf{bb}(\mathbf{0}, \sigma^2)$

On teste alors l'hypothèse nulle H_0 contre l'hypothèse alternative H_1 en se référant aux valeurs tabulées par l'ADF. Les hypothèses du test sont formulées comme suit :

- H0 : présence de racine unitaire ($\lambda = 0$)**
- H1 : absence de racine unitaire ($\lambda < 0$)**

La règle de décision est la suivante :

- si la valeur calculée de la t-statistique associée à λ est inférieure à la valeur critique tabulée, on rejette l'hypothèse nulle de racine unitaire : la série étudiée est donc stationnaire ;
- si la valeur calculée de la t-statistique associée à λ est supérieure à la valeur critique tabulée, on ne rejette pas l'hypothèse nulle de non stationnarité.

Il convient en effet d'appliquer le test de Dickey Fuller sur un des trois modèles. Pour cela, on adopte une approche séquentielle en trois étapes.

1^{ère} étape :

On estime le modèle 3. On commence par tester la signification statistique de la tendance en se référant aux tables de l'ADF. Deux cas peuvent se présenter :

- si la tendance n'est pas significative, on passe à l'étape 2 ;
- si la tendance est significative, on teste l'hypothèse nulle de racine unitaire en comparant la t-statistique de λ aux autres valeurs tabulées par l'ADF. On a deux possibilités :
 - si l'on ne rejette pas l'hypothèse nulle, X_t est non stationnaire. Dans ce cas, il faut la différencier et recommencer la procédure de test sur la série en différence première ;
 - si l'on rejette l'hypothèse nulle, X_t est stationnaire en trend. Dans ce cas, la procédure de test s'arrête et l'on peut travailler sur la série X_t (mais en enlevant le trend).

2^{ème} étape :

Cette étape ne doit être appliquée que si la tendance dans le modèle précédent n'est pas significative. On estime le modèle 2 et on commence par tester la signification statistique de la constante :

- si la constante n'est pas significative, on passe à l'étape 3 ;
- si la constance est significative, on teste l'hypothèse nulle de racine unitaire :
 - si l'on ne rejette pas l'hypothèse nulle, X_t est non stationnaire. Dans ce cas, il faut le différencier et recommencer la procédure du test sur la série en différence première ;
 - si l'on rejette l'hypothèse nulle, X_t est stationnaire et la procédure de test s'arrête. On peut alors travailler directement sur la série traitée.

3^{ème} étape :

Celle-ci ne doit être abordée que si la constante dans le modèle précédent n'est pas significative. On estime alors le modèle 1 et on teste l'hypothèse nulle de racine unitaire en utilisant les valeurs critiques :

- si l'on ne rejette pas l'hypothèse nulle, X_t est non stationnaire ; il faut donc la différencier et tester la stationnarité de la série en différence première ;
- si l'on rejette l'hypothèse nulle, la série est donc stationnaire et la procédure de test s'arrête.

Si les résultats issus de ce test révèlent que toutes les variables ne sont pas stationnaires en niveau, nous passerons à un test de Co-intégration.

❖ Etude de test de cointégration

La notion de Cointégration fournit le cadre théorique de référence pour étudier les situations d'équilibre et de déséquilibre qui prévalent respectivement à long et à court terme. Si les variables sont Cointégrées, elles admettent une spécification dynamique de type correction d'erreur qui transforme le problème initial de régression sur variable non stationnaire. La Cointégration permet d'identifier la relation véritable entre deux variables en recherchant l'existence d'un vecteur de Cointégration et en éliminant son effet, le cas échéant.

Deux séries Y_t et X_t sont dites cointégrées si les deux conditions suivantes sont vérifiées :

Elles sont affectées d'une tendance stochastique de même ordre d'intégration d , c'est-à-dire : $Y_t \rightarrow I(d)$ et $X_t \rightarrow I(d)$ une combinaison linéaire de ces séries permet de se ramener à une série d'ordre d'intégration inférieur : $\alpha_1 Y_t + \alpha_2 X_t \rightarrow I(d-b)$ avec $d \geq b > 0$. $[\alpha_1 \ \alpha_2]$ est appelé vecteur de Cointégration.

Deux tests de cointégration sont généralement utilisés : le test de Johansen et celui d'Engle et Granger.

✓ Le test d'Engle et Granger

Ce test se fait en deux étapes :

- la première étape consiste à estimer le modèle de long terme à partir des variables intégrées du même ordre dans le modèle par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO).

- la seconde étape consiste à récupérer les résidus de la relation de long terme et à tester leur stationnarité. Lorsque les résidus sont stationnaires, la relation de Cointégration est acceptée et on estime par les moindres carrés ordinaires (MCO) la relation de court terme du modèle dynamique.

✓ **Le test de Johansen**

Le test de cointégration développé par Johansen en 1888 est basé sur le rang de la matrice des coefficients du vecteur des variables d'intérêts (Y) à leur plus grand retard dans le modèle.

En effet si pour un processus, il n'existe qu'une relation de cointégration, la méthode de Johansen et celle d'Engle et Granger sont équivalentes. Mais s'il existe plus d'une relation de Cointégration ce n'est plus le cas et Johansen propose contrairement à la méthode à deux étapes, une estimation jointe des paramètres de court et de long terme. Le test de Johansen comporte un test portant sur la trace et un autre sur les valeurs propres maximales. Le test de la trace sera effectué en supposant l'absence de tendance dans la relation de cointégration et la présence d'une constante dans le modèle à correction d'erreur (MCE).

❖ **Estimation du Modèle à Correction d'Erreur**

Les tests de cointégration permettent de détecter la présence d'une relation de long terme entre les variables. Or, il est fort intéressant de connaître l'évolution à court et moyen terme de cette relation. L'outil nécessaire à une telle fin est le Modèle à Correction d'Erreur (ECM) utilisé pour la première fois par Sargan (1984) et rendu populaire par Engle et Granger (1987). Ce type de modèle permet de mettre en évidence comment la dynamique de court terme des variables du système est influencée par l'équilibre de long terme. Aussi donc lorsque les séries sont cointégrées, il convient d'estimer leur relation à travers un modèle à correction d'erreur.

Selon l'approche d'Engle et Granger, l'estimation du modèle à correction d'erreur se fait en deux étapes.

1^{ère} étape : On estime la relation de long terme entre les variables cointégrées du modèle et on génère les résidus du modèle. On effectue ensuite le test de stationnarité sur les résidus.

$$Y_t = \beta + \lambda X_t + \epsilon_t$$

2^{ème} étape : Les résidus recueillis sont retardés d'une période et introduits dans le modèle de court terme.

$$\Delta Y_t = \alpha_1 \Delta X_t + \alpha_2 \epsilon_{t-1} + \mu_t$$

Le coefficient α_2 représente la vitesse d'ajustement vers l'équilibre, il s'agit de la force de rappel vers l'équilibre. Il doit être significativement et nécessairement compris entre -1 et 0 ; sinon, la spécification ECM doit être rejetée. L'EMC est un modèle qui intègre à la fois les évolutions de court terme autour d'un équilibre de long terme.

Validation du modèle

La validation statistique du modèle s'opère à travers l'analyse de la signification statistique des coefficients et de la qualité des résidus

- ✓ Le test de significativité globale.

Le coefficient de corrélation linéaire : le R^2 mesure la proportion de la variance dépendante. Cette qualité de l'ajustement et l'appréciation que l'on a du R^2 doivent être tempérées par le degré de liberté de l'estimation. En effet lorsque le degré de liberté est faible, le nombre d'observation comparées au nombre de facteurs explicatifs par le calcul d'un R^2 corrigé est le test du prob (F-statistic). Un modèle est globalement significatif si prob (F-statistic) est inférieur à 5%.

- ✓ Test de significativité des variables explicatives

Ce test vise à évaluer la contribution d'une variable explicative à la variance de la variable dépendante. En théorie le test de Student, est recommandé. La probabilité critique sert de règle de décision, ainsi une variable explicative sera considérée comme étant significative si sa probabilité critique est inférieure à 5%.

- ✓ Test d'hétéroscédasticité des erreurs

Plusieurs tests existent pour la détection de l'hétéroscédasticité mais nous retenons celui de White. Ce test permet de voir si la variance du terme d'erreur est une constante ou non. Le modèle est homoscedastique si la probabilité associée au test de Fischer est supérieure à 5 % et inférieure sinon.

Les hypothèses sont les suivantes :

- HO : la variance du terme d'erreur est une constante (homocédasticité)
- H1 : la variance du terme d'erreur est différente d'une constante (hétéroscédasticité)

On accepte HO si la valeur de la probabilité est supérieure à 5% et on la rejette dans le cas contraire.

✓ Le test d'auto corrélation des erreurs

Pour vérifier si les erreurs sont corrélées ou non, nous avons réalisé le test de Breusch-Godfrey, donnée par :

$BG = n \cdot R^2$ suit un Khi-deux à p degré de liberté, avec :

P : nombre de retard des résidus.

N : nombre d'observations.

R^2 : coefficient de détermination.

L'hypothèse de non corrélation des erreurs est acceptée si la probabilité est supérieur à 5% ou non si $n \cdot R^2 < \text{khi-deux lu}$; l'auto corrélation est aussi vérifiée par le corrélogramme des erreurs. Les erreurs ne sont pas auto corrélées si elles sont dans une corrélogramme.

✓ Test de normalité des erreurs

A cet effet on a recours au test de Jarque-Bera (J-B).

Hypothèse du test :

- H0 : X suit une loi normale N (m, σ)**
- H1 : X ne suit pas une loi normale N (m, σ)**

La statistique de J-B est défini par : $J-B = n [s^2/6 + (k-3)^2/24]$, où s représente le coefficient de dissymétrie (Skewness) et k le coefficient d'aplatissement (Kurtosis).

J-B suit sous l'hypothèse de normalité une loi de Khi-deux à 2 degrés de liberté.

On accepte au seuil de **5%** l'hypothèse de normalité si **J-B < 5,99** ou si **Probability > 0,05**.

✓ Le test de stabilité de CUSUM:

La stabilité des coefficients est importante quand on cherche à comprendre les mécanismes économiques et à faire des prévisions. La non stabilité des coefficients peut refléter des phénomènes ponctuels dans le temps (crise, dévaluation, changement de politique...);

Les tests utilisés pour vérifier la stabilité sont au nombre de deux:

Le CUSUM (Cumulative SUM) fondé sur la somme cumulée des résidus récurrents.

Il permet d'étudier la stabilité des équations de régression au cours du temps. Si les coefficients sont stables, alors les résidus récurrents doivent rester dans l'intervalle défini pour des seuils de confiance de 5%. Dans le cas contraire, le modèle est réputé instable.

Le CUSUM SQ (Cumulative SUM Square) fondé sur la somme cumulée du carré des résidus récurrents permet de détecter des modifications aléatoires (ponctuelles) dans le comportement du modèle. Si les coefficients sont stables au cours du temps, alors les résidus récurrents carrés doivent rester dans l'intervalle de confiance. Ces tests sont fondés sur la dynamique de l'erreur de prévision. Ils permettent de déterminer les instabilités structurelles des équations de régression et d'étudier l'erreur de prévision normalisée au cours du temps.

✓ Le test de RAMSEY :

L'objet de ce test est de voir si le modèle souffre de l'omission d'une ou de plusieurs variables pertinentes en introduisant une variable fictive. Il consiste à vérifier la significativité de l'effet de la variable fictive.

Annexe 2 : Résultats du test d'ADF sur LINF

Annexe 2.1 : Résultats du test d'ADF sur LINF en niveau

Null Hypothesis: LINF has a unit root
Exogenous: None
Lag Length: 3 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.080340	0.2462
Test critical values:		
1% level	-2.653401	
5% level	-1.953858	
10% level	-1.609571	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LINF)
 Method: Least Squares
 Date: 04/27/15 Time: 17:43
 Sample (adjusted): 1988 2014
 Included observations: 27 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LINF(-1)	-0.235199	0.217708	-1.080340	0.2912
D(LINF(-1))	-0.549852	0.252338	-2.179032	0.0398
D(LINF(-2))	-0.414953	0.245811	-1.688096	0.1049
D(LINF(-3))	-0.265174	0.209458	-1.266002	0.2182
R-squared	0.399821	Mean dependent var		0.025141
Adjusted R-squared	0.321537	S.D. dependent var		1.617460
S.E. of regression	1.332283	Akaike info criterion		3.547619
Sum squared resid	40.82449	Schwarz criterion		3.739594
Log likelihood	-43.89285	Hannan-Quinn criter.		3.604703
Durbin-Watson stat	1.922813			

Annexe 2.2 : Résultats du test d'ADF sur LINF en différence première

Null Hypothesis: D(LINF) has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.149569	0.0000
Test critical values:		
1% level	-2.650145	
5% level	-1.953381	
10% level	-1.609798	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LINF,2)
 Method: Least Squares
 Date: 04/27/15 Time: 17:44
 Sample (adjusted): 1987 2014
 Included observations: 28 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LINF(-1))	-1.946380	0.316507	-6.149569	0.0000
D(LINF(-1),2)	0.330911	0.185067	1.788061	0.0854
R-squared	0.760654	Mean dependent var		0.000239
Adjusted R-squared	0.751448	S.D. dependent var		2.714930
S.E. of regression	1.353528	Akaike info criterion		3.512055
Sum squared resid	47.63298	Schwarz criterion		3.607213
Log likelihood	-47.16877	Hannan-Quinn criter.		3.541146
Durbin-Watson stat	2.191373			

Annexe 3 : Résultats du test d'ADF sur LIP

Annexe 3.1 : Résultats du test d'ADF sur LIP en niveau

Null Hypothesis: LIP has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	0.609205	0.8424
Test critical values:		
1% level	-2.644302	
5% level	-1.952473	
10% level	-1.610211	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LIP)
 Method: Least Squares
 Date: 04/27/15 Time: 17:46
 Sample (adjusted): 1985 2014
 Included observations: 30 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LIP(-1)	0.007118	0.011684	0.609205	0.5471
R-squared	-0.012303	Mean dependent var		-0.011184
Adjusted R-squared	-0.012303	S.D. dependent var		0.071576
S.E. of regression	0.072015	Akaike info criterion		-2.391131
Sum squared resid	0.150397	Schwarz criterion		-2.344424
Log likelihood	36.86696	Hannan-Quinn criter.		-2.376189
Durbin-Watson stat	1.728458			

Annexe 3.2 : Résultats du test d'ADF sur LIP en différence première

Null Hypothesis: D(LIP) has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.560105	0.0001
Test critical values:		
1% level	-2.647120	
5% level	-1.952910	
10% level	-1.610011	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LIP,2)
 Method: Least Squares
 Date: 04/27/15 Time: 17:46
 Sample (adjusted): 1986 2014
 Included observations: 29 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LIP(-1))	-0.850060	0.186412	-4.560105	0.0001

R-squared	0.426140	Mean dependent var	-0.000624
Adjusted R-squared	0.426140	S.D. dependent var	0.096009
S.E. of regression	0.072730	Akaike info criterion	-2.370256
Sum squared resid	0.148110	Schwarz criterion	-2.323108
Log likelihood	35.36871	Hannan-Quinn criter.	-2.355490
Durbin-Watson stat	1.983973		

Annexe 4 : Résultats du test d'ADF sur LIG

Annexe 4.1 : Résultats du test d'ADF sur LIG en niveau

Null Hypothesis: LIG has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.459465	0.0958
Test critical values:		
1% level	-2.644302	
5% level	-1.952473	
10% level	-1.610211	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LIG)

Method: Least Squares

Date: 04/27/15 Time: 17:47

Sample (adjusted): 1985 2014

Included observations: 30 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LIG(-1)	-0.047135	0.019165	-2.459465	0.0201

R-squared	0.009487	Mean dependent var	0.069765
Adjusted R-squared	0.009487	S.D. dependent var	0.159820
S.E. of regression	0.159060	Akaike info criterion	-0.806299
Sum squared resid	0.733707	Schwarz criterion	-0.759593
Log likelihood	13.09449	Hannan-Quinn criter.	-0.791357
Durbin-Watson stat	1.450380		

Annexe 4.2 : Résultats du test d'ADF sur LIG en différence première

Null Hypothesis: D(LIG) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.631352	0.0007
Test critical values:		
1% level	-2.647120	
5% level	-1.952910	
10% level	-1.610011	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LIG,2)
 Method: Least Squares
 Date: 04/27/15 Time: 17:49
 Sample (adjusted): 1986 2014
 Included observations: 29 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LIG(-1))	-0.634966	0.174857	-3.631352	0.0011
R-squared	0.319774	Mean dependent var		0.004725
Adjusted R-squared	0.319774	S.D. dependent var		0.199513
S.E. of regression	0.164550	Akaike info criterion		-0.737334
Sum squared resid	0.758145	Schwarz criterion		-0.690186
Log likelihood	11.69135	Hannan-Quinn criter.		-0.722568
Durbin-Watson stat	2.071699			

Annexe 5 : Résultats du test d'ADF sur LIDH

Annexe 5.1 : Résultats du test d'ADF sur LIDH en niveau

Null Hypothesis: LIDH has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.419292	0.1274
Test critical values:		
1% level	-2.647120	
5% level	-1.952910	
10% level	-1.610011	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LIDH)
 Method: Least Squares
 Date: 04/27/15 Time: 17:50
 Sample (adjusted): 1986 2014
 Included observations: 29 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LIDH(-1)	-0.016375	0.006769	-2.419292	0.0226
D(LIDH(-1))	-0.453207	0.169161	-2.679143	0.0124
R-squared	0.218489	Mean dependent var		0.009591
Adjusted R-squared	0.189544	S.D. dependent var		0.034005
S.E. of regression	0.030613	Akaike info criterion		-4.068321
Sum squared resid	0.025303	Schwarz criterion		-3.974024
Log likelihood	60.99065	Hannan-Quinn criter.		-4.038788
Durbin-Watson stat	2.249137			

Annexe 5.2 : Résultats du test d'ADF sur LIDH en différence première

Null Hypothesis: D(LIDH) has a unit root
 Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-8.539338	0.0000
Test critical values:		
1% level	-3.679322	
5% level	-2.967767	
10% level	-2.622989	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LIDH,2)
 Method: Least Squares
 Date: 04/27/15 Time: 17:51
 Sample (adjusted): 1986 2014
 Included observations: 29 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LIDH(-1))	-1.459566	0.170923	-8.539338	0.0000
C	0.013997	0.005942	2.355734	0.0260
R-squared	0.729785	Mean dependent var		2.72E-06
Adjusted R-squared	0.719777	S.D. dependent var		0.058099
S.E. of regression	0.030755	Akaike info criterion		-4.059040
Sum squared resid	0.025539	Schwarz criterion		-3.964743
Log likelihood	60.85608	Hannan-Quinn criter.		-4.029507
F-statistic	72.92030	Durbin-Watson stat		2.251701
Prob(F-statistic)	0.000000			

Annexe 6 : Résultats du test d'ADF sur les résidus du modèle de long terme

Null Hypothesis: RESID01 has a unit root
 Exogenous: None
 Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.128737	0.0000
Test critical values:		
1% level	-2.644302	
5% level	-1.952473	
10% level	-1.610211	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(RESID01)
 Method: Least Squares
 Date: 04/27/15 Time: 18:03
 Sample (adjusted): 1985 2014
 Included observations: 30 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
RESID01(-1)	-0.951186	0.185462	-5.128737	0.0000
R-squared	0.475625	Mean dependent var		8.79E-05

Adjusted R-squared	0.475625	S.D. dependent var	1.549093
S.E. of regression	1.121756	Akaike info criterion	3.100433
Sum squared resid	36.49176	Schwarz criterion	3.147139
Log likelihood	-45.50649	Hannan-Quinn criter.	3.115375
Durbin-Watson stat	1.995234		

Annexe 8 : Résultats de l'estimation de la relation de long terme

Dependent Variable: LINF
 Method: Least Squares
 Date: 04/27/15 Time: 17:59
 Sample: 1984 2014
 Included observations: 31

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LIP	2.549553	0.729767	-2.473928	0.0021
LIG	0.588796	0.802858	3.733375	0.0197
LIDH	-5.196611	0.866125	-1.756848	0.1457
C	-5.780487	1.123527	-1.128224	0.2692

R-squared	0.935875	Mean dependent var	10.81700
Adjusted R-squared	0.939861	S.D. dependent var	0.200678
S.E. of regression	0.176505	Akaike info criterion	-4.282887
Sum squared resid	0.003242	Schwarz criterion	-3.467918
Log likelihood	56.88475	Hannan-Quinn criter.	-4.343203
F-statistic	154.5160	Durbin-Watson stat	1.862095
Prob(F-statistic)	0.000000		

Annexe 9 : Test d'autocorrélation de Breusch-Godfrey du modèle de long terme

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	0.076904	Prob. F(2,25)	0.9262
Obs*R-squared	0.189556	Prob. Chi-Square(2)	0.9096

Annexe 10 : Test d'hétéroscédasticité de White du modèle de long terme

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	0.872490	Prob. F(9,21)	0.5634
Obs*R-squared	8.436893	Prob. Chi-Square(9)	0.4908
Scaled explained SS	5.719383	Prob. Chi-Square(9)	0.7676

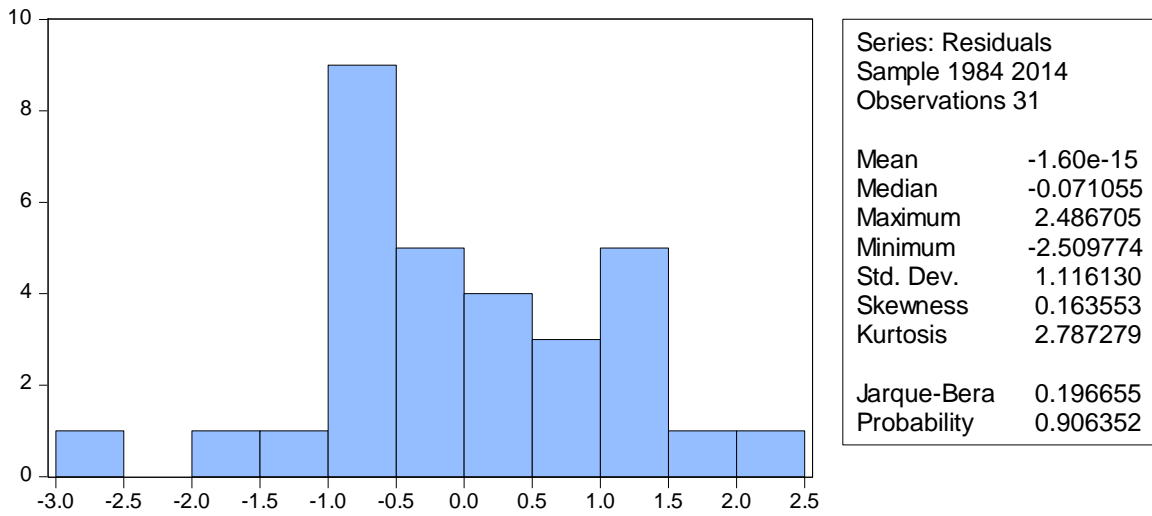
Annexe 11 : Test d'omission de variable pertinente de Ramsey du modèle de long terme

Ramsey RESET Test
 Equation: UNTITLED
 Specification: LINF LIP LIG LIDH C
 Omitted Variables: Squares of fitted values

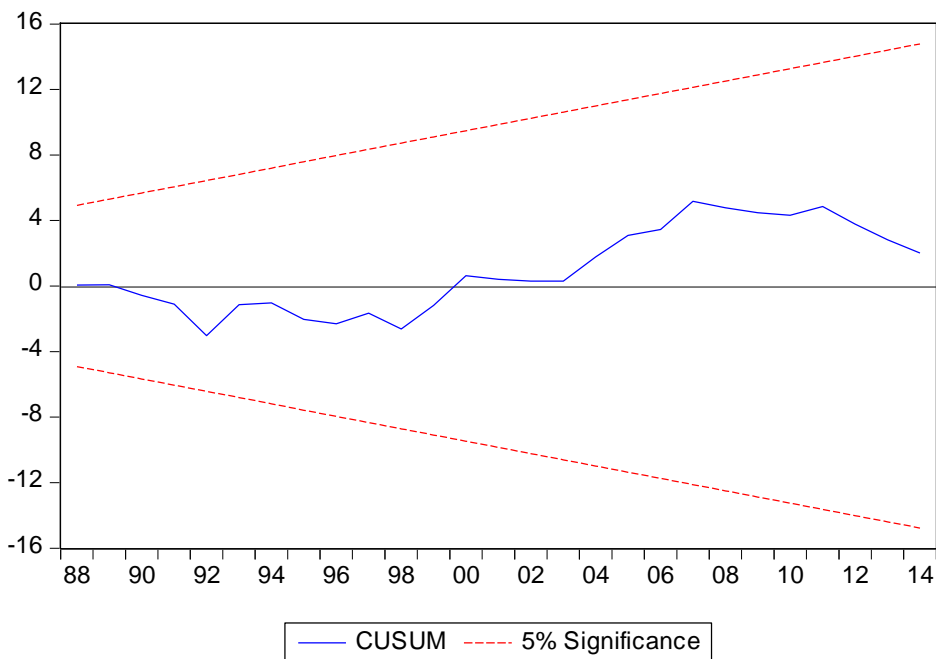
	Value	df	Probability
t-statistic	1.074838	26	0.2923
F-statistic	1.155276	(1, 26)	0.2923

Likelihood ratio 1.347719 1 0.2457

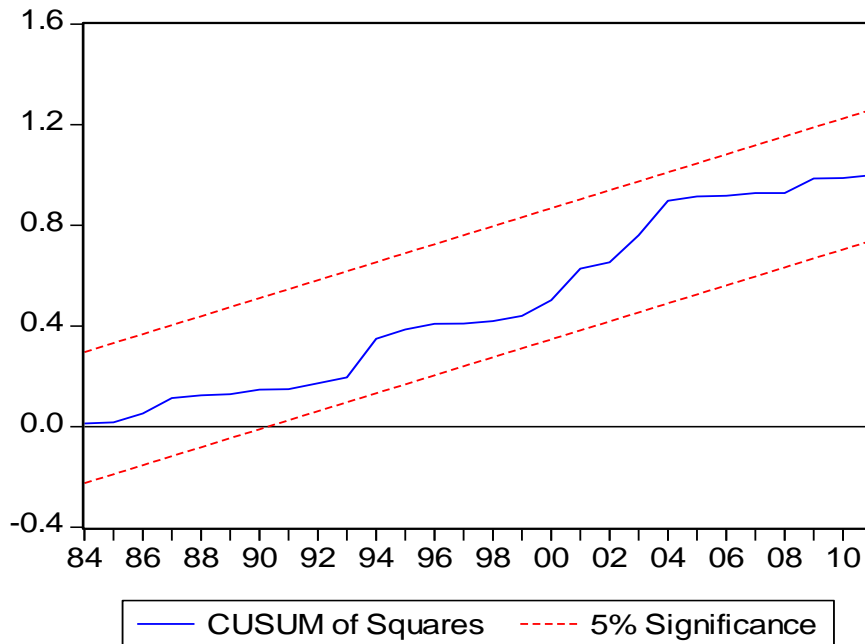
Annexe 12 : Test de normalité de Jarque-Bera du modèle de long terme



Annexe 13 : Test de stabilité de Cusum



Annexe 14: Cusum of Squares test



Annexe 15 : Résultats de l'estimation du modèle à correction d'erreur de court terme

Dependent Variable: DLINF
 Method: Least Squares
 Date: 04/27/15 Time: 18:06
 Sample (adjusted): 1985 2014
 Included observations: 30 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
DLIP	1.812956	0.221341	-2.562795	0.0086
DLIG	2.802786	0.378955	2.032543	0.0428
DLIDH	-0.746103	0.373727	-3.117059	0.0077
RESID01(-1)	-0.984489	0.198404	-4.962043	0.0000
C	-0.159461	0.233205	-0.683778	0.5004
R-squared	0.825749	Mean dependent var		0.020084
Adjusted R-squared	0.849868	S.D. dependent var		1.531614
S.E. of regression	1.136011	Akaike info criterion		3.243935
Sum squared resid	32.26304	Schwarz criterion		3.477468
Log likelihood	-43.65903	Hannan-Quinn criter.		3.318644
F-statistic	16.28664	Durbin-Watson stat		2.086404
Prob(F-statistic)	0.000005			

Annexe 16 : Test d'autocorrélation de Breusch-Godfrey du modèle à court terme

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	0.551266	Prob. F(2,23)	0.5836
Obs*R-squared	1.372303	Prob. Chi-Square(2)	0.5035

Annexe 17 : Test d'hétéroscédasticité de White du modèle à court terme

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	0.790386	Prob. F(14,15)	0.6674
Obs*R-squared	12.73574	Prob. Chi-Square(14)	0.5474
Scaled explained SS	12.55040	Prob. Chi-Square(14)	0.5622

Annexe 18 : Test d'omission de variable pertinente de Ramsey du modèle à court terme

Ramsey RESET Test

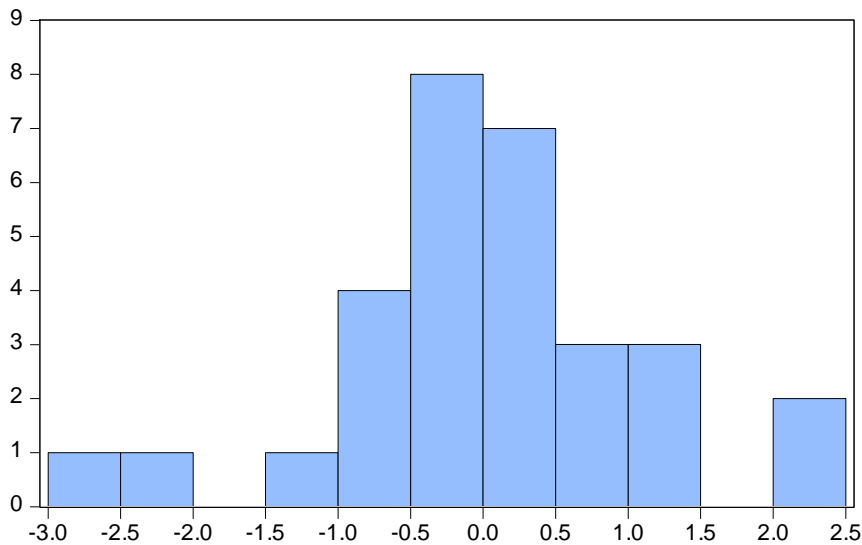
Equation: UNTITLED

Specification: DLINF DLIP DLIG DLIDH RESID01(-1) C

Omitted Variables: Squares of fitted values

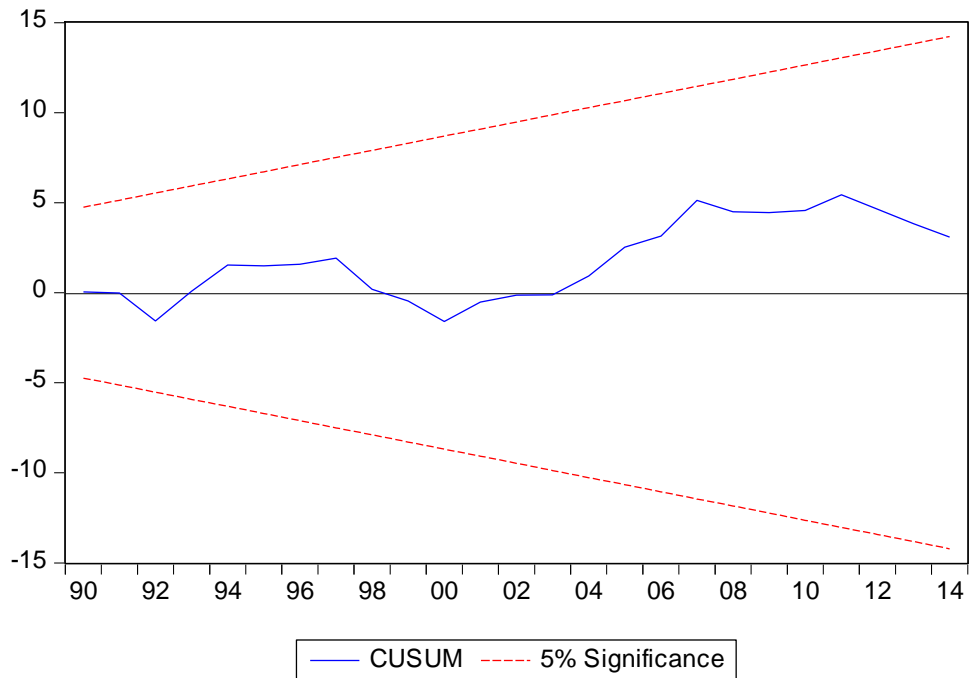
	Value	df	Probability
t-statistic	1.835486	24	0.0789
F-statistic	3.369009	(1, 24)	0.0789
Likelihood ratio	3.940724	1	0.0471

Annexe 19 : Test de normalité de Jarque-Bera du modèle à court terme

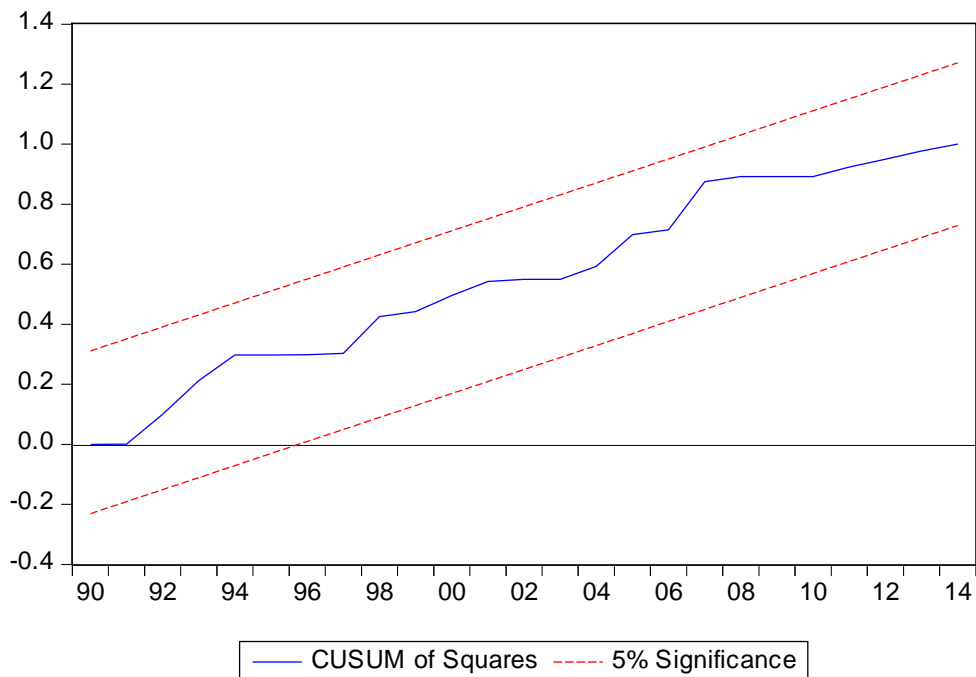


Series: Residuals	
Sample 1985 2014	
Observations 30	
Mean	-5.18e-17
Median	-0.056009
Maximum	2.275193
Minimum	-2.784992
Std. Dev.	1.054760
Skewness	-0.252312
Kurtosis	3.838089
Jarque-Bera	1.196298
Probability	0.549828

Annexe 20 : Test de stabilité de Cusum du modèle à court terme



Annexe 21: Cusum of Squares Test



Annexe 22 : Données de l'étude

Année	INF	IP	IG	IDH
1984	0,531	0,421	0,092	0,365
1985	0,532	0,433	0,083	0,368
1986	0,522	0,412	0,071	0,369
1987	0,492	0,392	0,06	0,37
1988	0,542	0,373	0,051	0,371
1989	8,144	0,355	0,098	0,374
1990	8,188	0,338	0,116	0,38
1991	8,122	0,322	0,136	0,386
1992	0,44	0,307	0,16	0,392
1993	38,53	0,292	0,189	0,398
1994	14,462	0,278	0,223	0,403
1995	4,914	0,265	0,263	0,407
1996	3,466	0,274	0,309	0,411
1997	5,753	0,282	0,364	0,415
1998	0,326	0,291	0,429	0,419
1999	4,165	0,291	0,506	0,424
2000	3,984	0,288	0,471	0,484
2001	2,489	0,285	0,44	0,43
2002	1,487	0,305	0,46	0,433
2003	0,873	0,327	0,48	0,436
2004	5,364	0,335	0,51	0,437
2005	3,782	0,375	0,53	0,44
2006	1,298	0,402	0,472	0,443
2007	7,947	0,43	0,467	0,446
2008	2,156	0,318	0,597	0,461
2009	2,307	0,317	0,622	0,465
2010	2,712	0,313	0,646	0,469
2011	6,753	0,309	0,671	0,474
2012	0,97	0,304	0,696	0,478
2013	0,982	0,298	0,721	0,482
2014	0,97	0,301	0,746	0,486

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT-----	i
DEDICACE I-----	ii
DEDICACE II-----	iii
REMERCIEMENTS-----	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS-----	v
LISTE DES TABLEAUX-----	vi
LISTE DES GRAPHIQUES-----	vii
SOMMAIRE-----	viii
RESUME-----	ix
ABSTRAT-----	ix
INTRODUCTION-----	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET INSTITUTIONNEL DE STAGE.-----	2
SECTION I : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE-----	2
Paragraphe 1 : Problématique, Objectifs et hypothèses de recherche-----	2
1.1. Problématique-----	2
1.2. Objectifs et Hypothèses de recherche-----	4
1.2.1. Objectifs-----	4
1.2.2. Hypothèses-----	4
Paragraphe 2 : la revue de littérature-----	4
1.3. L'inflation-----	4
1.4. La Pauvreté et les inégalités-----	9
1.4.1. Evolution du concept de pauvreté dans la pensée économique-----	9
1.4.2. Le Concept de Pauvreté avant 1750-----	9
1.4.3. Le Concept de Pauvreté dans l'économie classique : 1750-1850-----	10
1.4.4. Le Concept de Pauvreté en économie du développement de 1940 à nos jours-----	11
1.5. L'estimation de la pauvreté-----	13

SECTION II : CADRE INSTITUTIONNEL DE STAGE -----	16
SECTION I : CADRE INSTITUTIONNEL DE STAGE -----	16
Paragraphe 1 : Présentation et attributions de la DGTCP-----	16
2.1. Historique et missions de la DGTCP -----	16
2.2. Organisation et Fonctionnement-----	19
2.4. Contexte et déroulement du stage -----	24
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE, PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS -----	26
SECTION I : CADRE METHODOLOGIQUE -----	26
Paragraphe 1 : Méthodes d'analyse -----	26
1.1. Spécification du modèle-----	26
1.2. Procédure d'estimation-----	27
Paragraphe 2 : Nature et sources des données -----	29
SECTION II : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS -----	29
Paragraphe 1 : Présentation des résultats-----	30
2.1. Résultats de l'analyse descriptive-----	30
2.2. Résultats de l'analyse économétrique-----	31
2.2.1. Synthèse des résultats du test de stationnarité des séries -----	31
2.2.2. Présentation et analyse des résultats du test de cointégration des variables -----	32
2.2.3. Présentation du modèle à correction d'erreur-----	34
Paragraphe 2 : Analyse économique des résultats et vérification des hypothèses-----	36
2.3. Analyse économique des résultats-----	36
2.3.1. Analyse et interprétation des résultats -----	36
2.3.1.1. Analyse et interprétation des résultats du modèle de court terme -----	36
2.3.1.2. Analyse et interprétation des résultats du modèle de long terme-----	37
2.3.1.3. Interprétation du coefficient à correction d'erreur-----	37
2.4. Vérification des hypothèses-----	38

CONCLUSION -----	39
RECOMMANDATIONS -----	40
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES-----	41
ANNEXES -----	A
TABLE DES MATIERES -----	T